



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1498 Vendredi 17 - Samedi 18 février 2012 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

A QUELQUES MOIS DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Intenses activités politiques

- Le Front El Moustakbal reçoit le récépissé de dépôt de son dossier constitutif
- Amara Benyounés appelle à l'union des démocrates
- Soltani à la recherche d'alliances
- Le FFS maintient le suspense
- Le RCD boycotte



Lire page 5

30^E SESSION DES MINISTRES DES AE AU MAROC

L'UMA à petits pas

Le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci et le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel, sont depuis hier au Maroc, pour prendre part aux travaux de la 30^e session des ministres des AE de l'Union du

Maghreb arabe (UMA). La 30^e session examinera « les questions inscrites à l'ordre du jour notamment celles relatives à l'intégration économique maghrébine, la poursuite de la réforme de l'Union, la validation de l'étude relative à la création de la communauté économique maghrébine, l'évaluation de l'é-

tat d'avancement du processus maghrébin et les échéances de la prochaine étape », précise le communiqué du ministère des AE. Il sera aussi question de « poursuivre la consultation et la coordination des positions concernant les questions politiques régionales et internationales intéressant la région ».



Lire page 3



30.000

cartes d'électeurs ont été remises en moins de trois mois aux citoyens en âge de voter à Constantine, a affirmé mercredi le directeur de la réglementation et des affaires générales (Drag).

270

établissements scolaires, situés dans la région nord de la wilaya de Sétif, étaient mercredi, toujours fermés à cause des intempéries et de l'amoncellement des neiges.

3.000

lots de denrées alimentaires ont été mis à la disposition de la wilaya de Tizi-Ouzou par le ministère de la Solidarité nationale pour venir en aide aux familles isolées par les intempéries.

Mehal temporise



Le ministre de la Communication, Nacer Mehal, a indiqué mercredi à Alger, que les concertations au sujet de la grille nationale de référence des salaires des journalistes des organes publics sont toujours en cours, affirmant que la valeur du point

indiciaire revendiquée par les sections syndicales des journalistes de l'EPTV, l'EPRS et l'APS, à savoir 45 DA, est à l'étude. Un point indiciaire à 40 DA, c'est acquis, il permettra à un journaliste débutant de percevoir un salaire net de 56.000 DA, ce qui est

important, a précisé M. Mehal dans son intervention lors de l'installation du nouveau directeur de la Radio nationale. Saluant le travail de la commission, qui a établi après huit mois de concertations, une nomenclature de catégories de journalistes et assimilés, il a estimé que la protestation (sit in des journalistes de la Radio et de la Télévision) est due à des incompréhensions. Fin janvier, les journalistes et assimilés de la Radio et de la Télévision avaient organisé un sit-in pour réclamer un point indiciaire d'une valeur de 71 DA. "La situation financière actuelle ne le permet pas" a indiqué le ministre, soulignant que des discussions sont toujours en cours avec le Premier ministre pour revoir à la hausse le point indiciaire à 41, 42 ou peut être 45", a-t-il encore dit.

Les gorges du Niagara sur un fil de fer

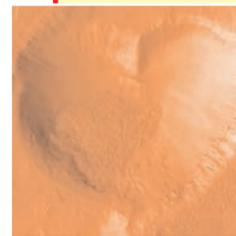


Un Américain a obtenu les autorisations pour tenter de traverser la rivière Niagara sur un simple fil de fer. Cet Américain âgé de 32 ans va

bientôt traverser les gorges du Niagara, situées en aval de ses célèbres chutes, sur un fil de fer, annonce 570 News. Ce défi qu'il s'est lancé a d'abord été interdit par la Commission des parcs du Niagara en décembre dernier. Mais après avoir compris les bénéfices qu'elle pouvait en tirer, elle s'est finalement ravisée. Ce fildefériste du nom de Nik Wallenda a en effet convaincu les responsables de ce domaine public et le ministre du Tourisme de l'Ontario en leur assurant des retombées médiatiques et économiques. "Le rôle que les cascadeurs ont joué dans l'histoire et la promotion que leur exploit peuvent engendrer pour la rivière Niagara ont joué dans notre prise de décision", a expliqué Janice Thomson, présidente de la Commission. Le casse-cou avait également demandé au préalable l'autorisation des autorités américaines de New York.

La date de la réalisation de cette incroyable cascade par M. Wallenda n'a pas encore été fixée. Pour le moment, il s'entraîne avec rigueur, mais est déjà très excité : "C'est un rêve pour moi et j'espère que mon histoire sera une source d'inspiration pour tout le monde. Il ne faut jamais abandonner et se battre pour obtenir les choses que l'on désire le plus. Je suis né dans une famille de cascadeurs et ma passion pour cette activité m'a été transmise par ma famille qui fait cela depuis sept générations", confie-t-il.

La planète Mars aussi...



La Nasa a diffusé des clichés étonnants du sol de Mars, un petit clin d'oeil à la journée de la Saint-Valentin. Les derniers clichés du sol de la planète Mars sont arrivés à point pour la Saint

Valentin. On peut y découvrir des coeurs taillés sur la roche martienne. EnjoySpace en a répertorié dix sur leur site internet. Les photographies ont été prises par la sonde Mars Global Surveyor, issue de la mission conjointe de la Nasa et du Jet Propulsion Laboratory, destinée à cartographier la planète Mars.

Utilisés chaque année par la NASA en guise de clin d'oeil pour la fête des amoureux, ces coeurs sont de véritables compilations géologiques du sol de la quatrième planète de notre système solaire. Est-ce une raison de plus pour croire à la présence d'une vie sur l'astre avec des Martiens s'offrant des bouquets de fleurs?

L'Algérie séduit «Industries Qatar»

La compagnie qatarie "Industries Qatar" a annoncé mercredi son intention d'investir 1,5 milliard de Rials qataris (411 millions US) pour la réalisation d'un complexe sidérurgique dans la région de Bellara (Jijel). Un communiqué de la société dont le ministre de l'énergie et de l'industrie qatari, Mohamed Ben Salah Essada, préside le conseil d'administration, indique que la part des "industries du Qatar" dans le projet -révélé en octobre dernier par le ministre de l'industrie, de la petite et moyenne entreprise et la promotion de l'investissement, Mohamed Benmeradi- était de 24%.



Le projet du complexe dénommé "Qatar Steel international" devrait entrer en service à partir de 2016 avec une moyenne de 4,8 millions de tonnes métriques par an, ajoute la même source ajoutant que les documents pour les appels d'offres étaient en cours d'élaboration pour le parachèvement des "études de

faisabilité et de marché".

L'investissement "colossal" compte parmi les principales clauses de la stratégie du prochain plan quinquennal, estime le groupe industriel qatari. L'usine, qui sera implantée dans la zone industrielle de Bellara (Jijel), va produire dans une première étape 2,5 millions de tonnes d'acier long, une production appelée à augmenter à 5 millions de tonnes dans une deuxième étape avec la production d'acier plat et des aciers spéciaux, avait indiqué M. Benmeradi, précisant que cette production servira notamment à développer l'industrie du rail.

Un exemple à suivre



Une équipe psycho-médicale vient d'être constituée par la Sûreté de la wilaya de Constantine avec pour mission de prendre en charge les habitants des zones enclavées en

raison des intempéries, a indiqué mercredi à l'APS le chef de Sûreté, Mustapha Benaini.

Cette équipe mobile, composée de médecins, d'infirmiers et de psychologues relevant de ce corps constitué, sillonnera toutes les zones de la wilaya éprouvées par les chutes de neige, a souligné le même responsable, faisant part de "l'importance de cette action qui permettra aux personnes malades ne pouvant se rendre dans les établissements de santé, de recevoir les soins nécessaires sur place". Le staff médical mis en place au profit des populations enclavées s'enquerra également des besoins des populations en matière de médicaments, a affirmé

M. Benaini, précisant qu'une assistance psychologique sera assurée par cette équipe mobile.

Les mechtas isolées de Kef Lakehal et de Tafrant, dans la commune de Constantine, ont été les premières cibles de cette équipes psycho médicale qui devra ultérieurement se diriger vers les communes de Ben Badis, d'Aïn Abid et de Messaoud-Boudjeriou où les habitants de plusieurs hameaux se trouvent encore coupés du monde extérieur. Le même responsable a indiqué qu'une quantité de "550 rations de nourriture contenant l'essentiel des calories nécessaires" a été distribuée par la police depuis le début des intempéries à des habitants des régions enclavées.

D
I
X
I
T

Moussa Benhamadi :

«La technologie de 3G sera lancée une fois que le dossier de l'opérateur Djezzy sera à jour. Nous avons la possibilité de lancer immédiatement la 3G, nous temporisons par souci d'équité. (...). Si nous lançons maintenant la 3G, nous courons le risque de priver et de handicaper des citoyens algériens abonnés à Djezzy qui représente quelque 16 millions d'abonnés potentiels pour la 3G. Dans le cas où Djezzy ne pourrait pas honorer ses engagements, nous serions dans la contrainte de poursuivre le processus de lancement de la 3G sans lui.»

MAROC, 30^E SESSION DES MINISTRES DES AE DE L'UMA

Volonté de relancer l'UMA

Le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci et le ministre chargée des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel, sont depuis hier au Maroc, pour prendre part aux travaux de la 30^e session des ministres des AE de l'Union du Maghreb arabe (UMA).

PAR MOKRANE CHEBBINE

La 30^e session examinera « les questions inscrites à l'ordre du jour notamment celles relatives à l'intégration économique maghrébine, la poursuite de la réforme de l'Union, la validation de l'étude relative à la création de la communauté économique maghrébine, l'évaluation de l'état d'avancement du processus maghrébin et les échéances de la prochaine étape », précise le communiqué du ministère des AE. Il sera aussi question de « poursuivre la consultation et la coordination des positions concernant les questions politiques régionales et internationales intéressant la région ». Les pays maghrébins font montre d'une grande volonté de relancer l'UMA gelée depuis 1994. Si la date de cette réunion ministérielle a été annoncée à l'occasion de la récente visite du nouveau chef de la diplomatie marocaine en Algérie, il n'en demeure pas moins que la virée du prési-



Mourad Medelci et Abdelkader Messahel représentent l'Algérie à cette réunion.

dent tunisien assurant la transition a été pour beaucoup dans ces initiatives. Moncef Marzouki ambitionne de tenir une réunion au sommet avant la fin de l'année en cours, mais cela sans compter sur les grands enjeux qui entourent la question, notamment pour l'Algérie et le Maroc. En effet, qui de l'Algérie et du Maroc fera-t-il des concessions sur des dossiers aussi sensibles que le conflit au Sahara occidental et la réouverture des frontières terrestres entre les deux pays ? Le dégel ressenti dans les relations algéro-marocaines ces derniers mois n'est pas pour autant un prélude pour aplanir des questions de discordance à l'image de l'autodétermination du peuple sahraoui dont Alger fait une position de principe a contrario de Rabat qui ne veut aucunement abdiquer en dehors d'une autonomie à sa

guise. Le dernier messageur du roi Mohamed IV, le néo-ministre des AE issu de la mouvance islamiste majoritaire lors des dernières élections législatives marocaines, bien que véhiculant de fortes ambitions quant à la refondation des relations entre les deux pays, ne semble pas emballer pour autant Alger. La visite de l'ambitieux président de la transition tunisienne non plus. L'Algérie, fidèle à ses principes diplomatiques, ne compte certainement pas renoncer à ses positions. En

position de force à l'échelle maghrébine, chapeautant la lutte antiterroriste dans la sous-région du Sahel, forte de sa longue expérience en la matière et revigorée par l'intérêt particulier accordé par les capitales occidentales et de surcroît courtisée, elle n'est pas du tout prête à jouer les outsiders au niveau maghrébin. C'est dire tous les obstacles qui jonchent la relance effective de l'UMA en dépit des bonnes intentions affichées de part et d'autre.

M. C.

Messahel expose l'approche algérienne

Le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel, est intervenu vendredi devant le comité de suivi de l'Union du Maghreb arabe (UMA) pour exposer l'approche algérienne afin de redynamiser l'action maghrébine commune.

Dans son intervention devant la réunion qui se tient à la veille du Conseil des ministres maghrébins des Affaires étrangères, M. Messahel a indiqué, rapporte l'APS, que l'approche algérienne donnait "la priorité à trois grands volets, à savoir le politique, l'économique et le sécuritaire".

Concernant le premier point, il a souligné qu'il s'agissait de redynamiser l'action maghrébine selon une "approche pragmatique et évolutive".

Cette réunion nous permettra d'évaluer les progrès accomplis et de poursuivre la concertation sur "les questions qui concernent la construction maghrébine par l'échange de points de vue pour relancer le processus de l'édification maghrébine sur la base d'une approche nouvelle graduelle et pragmatique", a-t-il déclaré.

S'agissant du volet économique, M. Messahel a rappelé que l'Algérie avait proposé une feuille de route, lors du

Conseil des ministres des Affaires étrangères qui s'était tenu en 2002 à Alger, visant à "la mise en place d'une communauté économique maghrébine".

Il a, ainsi, rappelé que la proposition algérienne comprenait une approche sur les plans "organisationnel et méthodologique" pour relancer l'action maghrébine commune.

Il est nécessaire, a-t-il dit d'"accélérer le processus de mise en place de la communauté économique maghrébine de manière à construire un espace basé sur des projets structurels communs au niveau maghrébin notamment dans les domaines vitaux au bénéfice des peuples de la région tels que l'infrastructure de base, les ressources en eaux, l'agriculture, l'industrie, les énergies nouvelles et renouvelables et les TIC".

Abordant le volet sécuritaire, M. Messahel a affirmé que l'Algérie accordait "une grande importance" à l'aspect sécuritaire qui nécessite, a-t-il dit, des "positions unifiées et une stratégie commune" sur les plans bilatéral et multilatéral pour "faire face aux dangers qui menacent la sécurité, la stabilité et la paix de nos pays notamment le terrorisme, le crime organisé et le trafic de drogues et d'armes ainsi que l'émigration clandestine".

SOUS LA PLUME

L'UMA à petits pas

PAR SORAYA HAKIM

La réunion des ministres des Affaires étrangères en terre marocaine va-t-elle faire prendre des couleurs à l'UMA ? Tous ces temps-ci il en a été beaucoup question et les pays concernés sont fermement décidés à passer à la vitesse supérieure dans le domaine des relations économiques. La création d'une communauté maghrébine est un souhait à cœur

de réaliser. Pas facile de démêler l'écheveau. Leurs relations sont ponctuées d'amour mais aussi de désamour. Alors difficile de tourner la page, les contentieux existent toujours. Mais alors sur quoi ces deux pays pourraient-ils s'entendre et coopérer pour concrétiser cette union ? Tant que chacun n'aura pas mis son ego de côté, la chose paraît peu probable. En attendant



« La récente tournée maghrébine de Moncef Marzouki participe de sa volonté de briser les barrières qui entravent l'Union maghrébine et est porteuse d'un espoir de la renaissance de l'UMA. »



d'un espoir de la renaissance de l'UMA. A cela, il propose un sommet maghrébin dans le courant de l'année. Va-t-il mettre sur le tapis les questions épineuses qui ont divisé le Maroc et l'Algérie quand bien même on ressent, depuis décembre 2011, une tiédeur. L'autodétermination du peuple sahraoui reste un principe sur lequel l'Algérie ne reviendra pas. Elle reste fidèle au serment de Novembre en étant aux côtés des opprimés. Le Maroc de son côté n'est pas décidé à céder une

d'ouvrir la boîte de Pandore, on mise sur les relations économiques qui redonnent une nouvelle dynamique pour les deux pays encore faut-il une volonté politique. Alors pour donner un gage de bonne volonté on organise des sessions, des rencontres, des sommets pour trouver une petite porte de sortie sur l'impasse. Une impasse plombée avec la fermeture de la frontière terrestre algéro-marocaine handicapante pour le développement socio-économique. L'année 2012 devrait être porteuse d'espoir, alors si rapprochement il y a, - ne vendons pas la peau de l'ours avant de l'avoir tué - nul doute qu'il se fera à petits pas.

S. H.

MESSAGE DU CHEF DE L'ÉTAT :

«Le succès des législatives est le devoir et la responsabilité de tous»

Les prochaines élections législatives et les réformes politiques engagées ont été le thème central du message adressé, hier, à la veille de la célébration de la Journée nationale du Chahid célébrée le 18 février de chaque année.

PAR SADEK BELHOCINE

Pour le chef de l'Etat, les prochaines élections législatives «sont la pierre angulaire de l'édifice démocratique dans lequel l'Algérie s'est engagé».

En ce sens, «elles ne doivent pas être un simple événement conjoncturel mais constituer la pierre angulaire du parachèvement de l'édifice démocratique que nous avons initié», a insisté Abdelaziz Bouteflika, soulignant que «c'est à la lumière des résultats attendus, que sera tranchée la question de la Constitution du pays qui deviendra la référence qui tracera tous les repères politiques et sociaux de l'avenir du pays». Le président de la République estime que le succès de cette échéance «est le devoir et la responsabilité de tout Algérien et de toute Algérienne électeur et élu, pour honorer la mémoire des chouhadas qui se sont sacrifiés pour



Abdelaziz Bouteflika.

que vivent leurs enfants et leurs proches dans un véritable Etat de droit». Evoquant les réformes politiques qu'il a initiées, Abdelaziz Bouteflika confie que

«les réformes auxquelles aspire l'Algérie tiennent compte, en premier lieu, de l'intérêt national et protègent les libertés individuelles et collectives». Dans ce cadre, il prévient que «ces réformes ne doivent pas être hâtives et irréfléchies, elles doivent tendre à faire admettre les postulats qui consacrent le processus démocratique, consolident les institutions constitutionnelles, rétablissent la supré-

matie de la loi et protègent les libertés individuelles et collectives, autant d'objectifs nobles auxquels aspiraient nos chouhadas». Le chef de l'Etat qui convoque l'histoire rappelle «le message clair de nos chouhadas est qu'une entité indépendante, quel que soit son poids, ne saurait composer avec l'autre que d'égal à égal». Et d'insister qu'«elle se reconnaît à travers ses propres actions», estimant que «les relations basées sur cet esprit permettent à cette entité de se révéler et d'interagir avec l'autre en tant que telle». Le chef de l'Etat, note cependant qu'elle «peut

influencer et subir des influences sans pour autant s'effacer ni dépendre de telle ou telle partie». Livrant le fond de sa pensée sur les réformes engagées, il assure que

«nous voulons une réforme qui profitera indéniablement à tous les citoyens dans le cadre de l'équilibre entre droits et devoirs qui s'impose aujourd'hui plus que jamais», estimant que l'Algérie, qui «jouit d'une longue et riche expérience est consciente de toute la portée des réformes qu'elle entend opérer, des réformes qui émanent de sa propre volonté au mieux des intérêts de la Nation». Le président de la République admet cependant «l'existence de dénominateurs communs, de principes, de valeurs et de repères qu'elle partage avec les autres peuples», mais demeure convaincu que «la spécificité de l'Algérie ainsi que les moyens dont elle dispose la qualifient hautement pour engager le processus de renouveau, consolider ses institutions et leur conférer davantage d'efficacité, forte en cela du potentiel qu'elle recèle». Dans ce contexte, il affirme que la réforme initiée par l'Algérie «est une réforme sérieuse et globale qui optimise tous les secteurs et mobilise les potentialités inexploitées en les sortant de l'inertie dans laquelle elles sont confinées», soulignant que cette réforme «doit s'opérer parallèlement à la lutte contre la corruption». Si nous échouons sur ce plan, «la réforme aura été nulle et sans effet», a prévenu le chef de l'Etat.

S. B.

A QUELQUES MOIS DES LÉGISLATIVES

Soltani à la recherche d'alliances

PAR INES AMROUDE

Le fait que ce soit la justice qui veille au bon déroulement des prochaines législatives est une «opportunité qu'il faut saisir pour restaurer la confiance dans les rangs de population», a déclaré, hier, à Constantine le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Bouguerra Soltani. Cette décision qui met l'appareil judiciaire devant une

«rude épreuve», en rapport direct avec le climat de confiance que l'Etat s'attèle à récupérer, est de nature à «éviter les dérapages signalés par le passé», a souligné M. Soltani lors d'une conférence de presse organisée en marge d'une rencontre avec les instances élues du MSP. La volonté de l'Etat de «jumeler» l'administration, la justice et les partis pour aboutir à des élections «sans taches» doit être soutenue par des mécanismes déterminant les prérogatives et les limites de chaque instance chargée de préparer ce rendez-vous électoral qui ne ressemblera pas aux précédents, a ajouté le président du MSP. M. Soltani qui a réitéré son «optimisme» devant l'

'implication de la justice dans le processus des élections, a également fait part de sa «confiance» quant à une «victoire certaine» du courant islamiste. Le MSP a toujours fait la distinction entre l'Etat, le système et le gouvernement, a-t-il encore précisé, ajoutant que son parti «ne fait jamais dans la surenchère» et «sait comment mettre en avant ses principes de base pour ratisser large et convaincre». «Aucun parti, quelle que soit sa puissance, n'est aujourd'hui en mesure de diriger et de répondre à toutes les aspirations des Algériens», a néanmoins indiqué M. Soltani, ajoutant que la formation d'alliances «fortes» peut s'opérer «avant ou après» les élections législatives.

Il a affirmé à ce propos que son parti «tend la main pour former une alliance avec les partis qui partagent les mêmes objectifs, mais surtout les mêmes principes que le MSP». M. Soltani a ajouté que la constitution d'une «démocratie sociale qui n'a rien à voir avec l'économie de marché, dans une Algérie souveraine», constitue le but suprême du MSP. Le président du MSP s'est longuement étalé, à la veille de la commémoration de la journée nationale du Chahid, sur la guerre de Libération nationale, en appelant au paiement d'un «impôt de la sueur» au même titre que les martyrs qui ont eu à payer «l'impôt du sang».

I. A. et APS

AFFIRMANT QUE SON PARTI CONTRIBUERA AUX CHANGEMENT DANS LE PAYS

Menasra affiche ses ambitions

Le porte-parole du Front du changement (en cours de création), Abdelmadjid Menasra, a indiqué vendredi à Alger que sa formation politique se veut un «plus» positif à la vie politique et allait contribuer au changement auquel aspirent les Algériens.

«Nous allons contribuer au changement auquel aspirent les Algériens et rendre espoir aux jeunes», a souligné Menasra lors d'une allocution d'ouverture des travaux du congrès constitutif organisé à la Coupole du complexe olympique Mohamed-Boudiaf à Alger.

Selon les organisateurs, pas moins de 2000 délégués et 4000 participants prendront part à ces travaux qui prendront fin samedi.

Plusieurs personnalités nationales et représentants de la société civile, étaient présents à l'ouverture des travaux du congrès, qui se poursuivront vendredi après-

midi à huis clos. Les congressistes sont appelés pendant ces deux jours de travaux à étudier les statuts du parti et de son règlement intérieur, ainsi que l'élection de la direction du parti.

Le Front du changement fait partie des

RASSEMBLEMENT PATRIOTIQUE RÉPUBLICAIN

Appel à «un vote en masse»

Le président du Rassemblement patriotique républicain (RPR), Abdelkader Merbah, a appelé vendredi à Relizane à «un vote massif» lors des prochaines législatives pour «garantir le changement».

Le président du RPR, candidat aux législatives prévues le 10 mai, a appelé devant un rassemblement des militants de son parti à la maison de la culture, à «saisir l'opportunité pour voter massivement en vue d'apporter le changement», se disant optimiste quant à la transparence de ces

dix-sept nouvelles formations politiques ayant obtenu l'autorisation d'organiser leurs congrès constitutifs, conformément à la nouvelle loi organique relative aux partis politiques, rappelle t-on.

prochaines élections. «Il n'est plus question de craindre la confiscation des voix», a estimé M. Merbah, relevant que les candidats doivent être porteurs de véritables projets de société.

Le temps des discours creux est «révolu», a indiqué le président du RPR, avant d'appeler les jeunes à s'impliquer davantage dans la vie politique et encouragé les jeunes militants de son parti à se porter candidats en prévision des prochaines élections.

APS

SERVICE NATIONAL

66.000 citoyens régularisés

La situation de 65.956 citoyens, dont 1.228 résidents à l'étranger, âgés de 30 ans et plus a été régularisée vis-à-vis du service national, a indiqué jeudi le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué parvenu, jeudi à notre rédaction.

«En application des mesures édictées par le président de la République, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale relatives à la régularisation de la situation des citoyens âgés de trente (30) ans et plus vis-à-vis du service national, les résultats de cette opération, pilotée par la Direction du service national, s'élèvent au 8 février 2012, à 65.956 citoyens dont 1.228 résidents à l'étranger», a précisé la même source.

Dans le cadre de ces mêmes mesures, il a été également procédé à la régularisation de 142.743 retardataires des classes de 2002 à 2009, a encore précisé le communiqué.

Le MDN a assuré que les centres du service national «continueront à accueillir et à prendre en charge les citoyens qui se présenteront et ce, indépendamment des calendriers de passage fixés antérieurement».

L. B.

NOUVEAUX PARTIS AGRÉÉS

Le FM reçoit le récépissé de dépôt de son dossier constitutif

Le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales a délivré un récépissé au parti du Front El Moustakbal (FM) suite au dépôt, par celui-ci, de son dossier constitutif.

PAR KAMEL HAMED

Ce document, qui fait office d'agrément provisoire, a été délivré au président de cette nouvelle formation politique, Abdelaziz Belaid, a indiqué, jeudi, un communiqué du département de Daho Ould Kablia. Le FM, qui fait partie des 17 partis politiques autorisés par le ministère de l'Intérieur à organiser leurs congrès constitutifs, est ainsi le troisième parti à avoir obtenu ce récépissé après le Parti pour la liberté et la justice de Mohamed Saïd et le Front national pour la justice sociale de Khaled Bounedjma. Le congrès constitutif du Front El Moustakbal, pour rappel, s'était tenu les 9 et 10 février derniers avec la participation de plus de 1.000 délégués venus de 45 wilayas. A l'issue de ces assises le FM a élu Abdelaziz

Belaid au poste de président du parti. Abdelaziz Belaid, rappelons-le, a démissionné du FLN dont il était membre du comité central. Il a été par ailleurs secrétaire général de l'UNJA, comme il a été élu à l'APN pour deux mandats successifs. Dans la résolution finale du congrès constitutif l'accent a été mis sur « les fondements du FM qui s'inspirent de la Déclaration du 1er-Novembre 1954, des principes de la Constitution et des lois de la République ». Le texte insiste, en outre, sur la nécessité de renforcer les rangs du parti, à travers « le dialogue et la vulgarisation de ses objectifs qui consistent en la lutte contre la corruption sous toutes ses formes, la sauvegarde de la souveraineté nationale et le rejet de toute intervention étrangère qu'elle qu'en soit la nature ». « Le Front El Moustakbal rejette la violence, l'extrémisme, le régionalisme et le favoritisme. Il milite pour la consécration des valeurs citoyennes et du sens civique au sein de la société » a indiqué Belaid lors de son allocution après son élection à la tête du parti.

K. H.



Belaid Abdelaziz, leader d'un parti au programme ambitieux et surtout ouvert à tous.

CONGRÈS CONSTITUTIF DE L'UDR

Amara Benyounès appelle à l'union des démocrates

PAR KAMAL HAMED

L'Union pour la démocratie et la république (UDR), qui a été créée il y a des années déjà mais ne disposa pas d'agrément, a tenu hier les assises de son congrès constitutif. Un congrès qui lui permettra de se conformer aux dispositions de la nouvelle loi sur les partis politiques et qui lui ouvrira grandes les portes de la participation aux élections législatives du 10 mai prochain. Et c'est donc en toute logique que le discours prononcé par le président de l'UDR à l'ouverture des travaux du congrès, qui s'est tenu au siège de l'UGTA, a principalement tourné autour de ce rendez-vous politique. « Il faut un taux de participation important. Il faut aller voter massivement sinon on risque de connaître le même scénario que celui de 1991 », dira Amara Benyounès devant les congressistes. Amara Benyounès, qui faisait allusion au premier tour des élections législatives avortées du 26 décembre 1991 où le FIS dissous a fait un raz-de-marée, a dit aussi craindre la non mobilisation des démocrates et des républicains « ce qui profiterait aux intégristes ». Exprimant certaines appréhensions vis-à-vis de ce scrutin du 10 mai il dira que « c'est logique

que les Algériens expriment des craintes par rapport à la fraude électorale car les garanties présentées par le président de la République dans son discours et les nouvelles dispositions prises en ce sens ne sont pas suffisantes ». Estimant qu'aucun parti à lui seul ne peut surveiller les bureaux de vote car il faut au moins 60.000 militants pour le faire, l'orateur a alors appelé à la création d'une coordination nationale des partis politiques pour assurer la surveillance et le contrôle de ces élections. De plus, Benyounès, qui n'a cessé d'appeler à la nécessité « de faire face au courant fondamentaliste » a invité les partis de pôle démocratique à l'union. « Je suis prêt à rencontrer tous les leaders de ces partis sans condition aucune, à l'exception de celle relative au programme. Il faut transcender les divergences du passé », a-t-il souligné, ajoutant « qu'il ne faut pas laisser le courant fondamentaliste prendre ce que le FIS dissous n'a pu obtenir en 1991, ce d'autant qu'entre temps il y a eu 200.000 morts dans le pays ». Il n'a pas aussi manqué d'aborder la question de l'arrêt du processus électoral au début de janvier 1992 en rendant un vibrant hommage à ceux qui en étaient à l'origine, à commencer par le général Mohamed Lamari,

décédé ces derniers jours, et pour la mémoire duquel il a demandé à l'assistance d'observer une minute de silence. « A l'UDR on est avec les généraux qui ont sauvé l'Algérie et on est avec toutes les personnes qui en ont fait de même », dira Amara Benyounès non sans fustiger ceux qui remettent au goût du jour la fameuse question du « qui tue qui ? ». « Pour nous, il est clair que les moines de Tibhirine et les Algériens ont été tués par les GIA », martèle Benyounès qui s'est dit opposé à l'amnistie générale pour les terroristes et au retour de l'ex-FIS sur la scène nationale. Dans ce même contexte, et après avoir rendu un hommage aux patriotes et aux gardes communaux qui sont défavorisés par rapport aux repentis qui ont obtenu tous les droits et les égards, il a proposé d'instituer une journée nationale pour les victimes du terrorisme. Par ailleurs, évoquant ce que d'aucuns appellent le printemps arabe, l'orateur dira que « l'Algérie est une exception dans le monde arabe. Nous sommes un pays totalement différent, car l'on est le seul pays à s'être libéré par les armes et avoir eu 1,5 million de martyrs ». Notons que Benyounès a proposé de changer le nom de l'UDR par le Mouvement populaire algérien (MPA).

K. H.

A QUELQUES MOIS DES LÉGISLATIVES

Soltani à la recherche d'alliances

PAR INES AMROUDE

Le fait que ce soit la justice qui veille au bon déroulement des prochaines législatives est une « opportunité qu'il faut saisir pour restaurer la confiance dans les rangs de population », a déclaré, hier, à Constantine le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Bouguerra Soltani.

Cette décision qui met l'appareil judiciaire devant une « rude épreuve », en rapport direct avec le climat de confiance que l'Etat s'attèle à récupérer, est de nature à « éviter les dérapages signalés par le passé », a souligné M. Soltani lors d'une conférence de presse organisée en marge d'une rencontre avec les instances élues du MSP.

La volonté de l'Etat de « jumeler » l'administration, la justice et les partis pour aboutir

à des élections « sans taches » doit être soutenue par des mécanismes déterminant les prérogatives et les limites de chaque instance chargée de préparer ce rendez-vous électoral qui ne ressemblera pas aux précédents, a ajouté le président du MSP.

M. Soltani qui a réitéré son « optimisme » devant l'implication de la justice dans le processus des élections, a également fait part de sa « confiance » quant à une « victoire certaine » du courant islamiste.

Le MSP a toujours fait la distinction entre l'Etat, le système et le gouvernement, a-t-il encore précisé, ajoutant que son parti « ne fait jamais dans la surenchère » et « sait comment mettre en avant ses principes de base pour rattacher large et convaincre ».

« Aucun parti, quelle que soit sa puissance, n'est aujourd'hui en mesure de diriger et de répondre à toutes les aspirations des

Algériens », a néanmoins indiqué M. Soltani, ajoutant que la formation d'alliances « fortes » peut s'opérer « avant ou après » les élections législatives. Il a affirmé à ce propos que son parti « tend la main pour former une alliance avec les partis qui partagent les mêmes objectifs, mais surtout les mêmes principes que le MSP ».

Bouguerra Soltani a ajouté que la constitution d'une « démocratie sociale qui n'a rien avoir avec l'économie de marché, dans une Algérie souveraine », constitue le but suprême du MSP. Le président du MSP s'est longuement étalé, à la veille de la commémoration de la journée nationale du Chahid, sur la guerre de Libération nationale, en appelant au paiement d'un « impôt de la sueur » au même titre que les martyrs qui ont eu à payer « l'impôt du sang ».

I. A. et APS

LE CHOIX CORNÉLIEN DU RCD POUR LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

La tendance pour le boycott

Les travaux du conseil national du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), ont débuté hier, à Alger. Les cadres et les militants du parti de Saïd Sadi se sont réunis à huis clos pour trancher principalement la question de la participation ou non du RCD aux élections législatives prévues le 10 mai prochain. Autre point à l'ordre du conseil national de ce parti : l'état des préparatifs du 4e congrès ordinaire du parti. A l'heure où nous nous mettons sous presse, aucune information n'est annoncée sur l'issue des travaux. La participation ou non du RCD aux prochaines élections législatives est la question qui focalise toutes les attentions. Il est attendu que le conseil national du RCD se prononce sur le boycott de cette importante échéance électorale. En tous cas, c'est la tendance qui est perceptible au sein des cadres dirigeants du parti qui ne sont pas satisfaits des garanties offertes par l'Administration quant au déroulement en toute honnêteté et transparence de la consultation populaire. Le RCD avait, au départ, conditionné sa participation au rendez-vous électoral du printemps par deux préalables, à savoir, la présence d'observateurs internationaux pour surveiller le scrutin et un cahier des charges qui définirait clairement les règles de la compétition. Cette revendication d'ailleurs satisfaite par les pouvoirs publics ne semble pas avoir apaisé les craintes du RCD qui a demandé récemment le « report » des élections à une date ultérieure pour permettre de réunir les conditions d'une surveillance internationale tant au plan de la préparation que de l'observation. Il ressort clairement qu'à travers cette demande à laquelle l'Administration ne pouvait répondre d'une manière favorable, le RCD pourrait justifier son abstention de la compétition électorale du 10 mai. L'autre point de l'ordre du jour du conseil national sera lui, traité d'une manière plus sereine par les participants aux travaux du conseil national. Pour les préparatifs du 4e congrès ordinaire prévu les 8, 9 et 10 mars prochains, il est inscrit dans l'agenda de ces préparatifs, cinq pré-congrès régionaux du parti programmés pour les 24 et 25 février 2012. Deux pré-congrès sont prévus au Centre, un à Alger qui regroupera les congressistes du centre du pays et un autre à Bejaïa. Le troisième pré-congrès régional aura lieu à Tizi-Ouzou, le quatrième à Batna et le cinquième se réunira à Sid Bel-Abbès. Le RCD a également prévu un pré-congrès pour l'émigration qui se tiendra en France.

S. B.

WILAYAS CONCERNÉES PAR LES INTEMPÉRIES

Réouverture de tous les réseaux routiers

Les réseaux routiers au niveau des wilayas touchées par les intempéries ont été rouverts à la circulation routière, a indiqué jeudi le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales dans un point de situation suite aux intempéries enregistrées à travers le pays du 3 au 16 février.

PAR RAYAN NASSIM

Ainsi et concernant l'état des routes, la même source a fait savoir que la situation était "normalisée" suite à l'amélioration des conditions climatiques et aux travaux de dégagement "qui ont abouti à la réouverture de tous les réseaux routiers au niveau des wilayas concernées".

Les dispositifs de veille et d'intervention "demeurent mobilisés pour faire face à toute éventualité", a souligné le ministère. A propos de l'approvisionnement de la population, la même source a assuré que la situation était "maîtrisée" et que "des mesures sont prises pour satisfaire les besoins exprimés en gaz butane", a noté la même source. S'agissant de l'approvisionnement en produits de première nécessité, il est relevé que l'opération "se déroule de manière régulière"



La solidarité de tous a permis de tirer de leur isolement les populations bloquées par la neige.

et "fait l'objet d'un suivi permanent" en vue de faire face à tout déficit pouvant être constaté. Concernant le rétablissement du courant électrique, le ministère a fait remarquer que la situation "est rétablie à travers l'ensemble des wilayas à l'exception de 300 foyers qui sont en cours de rétablissement au niveau des wilayas de Béjaïa (100) et de Jijel (200)". Sur un autre plan et selon un bilan établi par les services de la Direction

générale de la Sécurité nationale (DGSN) dix (10) personnes ont trouvé la mort et 408 autres ont été blessées dans 356 accidents de la circulation enregistrés dans les zones urbaines durant la première quinzaine du mois de février (1-15).

Les intempéries ayant touché plusieurs régions du pays étaient à l'origine de 38 accidents de la route faisant deux (2) morts et 47 (47) blessés, a précisé la même source. Selon

les constats faits sur place, 82,73% des accidents sont imputés au facteur humain, souligne la DGSN. Afin de réduire le nombre des accidents de la route, la DGSN a appelé à travers ses campagnes de sensibilisation et ses programmes de prévention les usagers de la route à faire preuve de vigilance, à respecter le code de la route et à éviter l'excès de vitesse.

R. N.

INTEMPÉRIES ET VAGUE DE FROID

Les conséquences sur l'agriculture bientôt connues

PAR INES AMROUDE

Les conséquences des dernières intempéries sur l'agriculture, notamment l'élevage, seront connues dans les prochains jours, a indiqué jeudi un responsable du ministère de l'Agriculture et du Développement rural. "Ces perturbations ont eu globalement un effet positif sur la production végétale, mais pour la production animale, nous sommes en train d'évaluer (les pertes) zone par zone", a indiqué le secrétaire général du ministère, Sid-

Ahmed Ferroukhi à la Radio nationale. Les équipes, composées notamment de forestiers et des services agricoles, "sont sur le terrain et leurs évaluations seront connues au cours des prochains jours", a-t-il ajouté, précisant que les wilayas durement touchées sont celles du Centre (Béjaïa, Tizi-Ouzou) et de l'Est (Sétif, Souk Ahras, Constantine, Guelma).

Ces précipitations ont toutefois des effets positifs sur l'arboriculture, et sur le renouvellement des nappes. "Cela nous permet d'entrevoir une bonne campagne agricole", a-t-il ajouté. Prié de donner des chiffres sur l'ampleur des dégâts enregistrés à l'instar de la wilaya de Boumerdes qui estime ses pertes à 400 millions DA, M. Ferroukhi a dit qu'"il est difficile actuellement d'évaluer d'une manière précise la proportion des conséquences". Il a cité, dans ce sens,

l'élevage ovin qui n'est pas concentré dans les zones montagneuses mais plutôt dans les régions steppiques comme Brezina et Oued Namouss qui ne sont pas touchées par ces intempéries. Donc, a-t-il ajouté, il n'y a pas de conséquences sur l'ensemble de la filière ovine. Pour la filière avicole, le dispositif mis en place, en prévision du mauvais temps était opérationnel dès le début du mois de février avec la mise à la disposition des éleveurs et des producteurs d'aliments de bétail de "stocks conséquents en aliments (maïs, soja, orge)". Les éleveurs qui ont subi des pertes "seront accompagnés pour reprendre leurs activités plus rapidement", a fait savoir M. Ferroukhi, notant que les aviculteurs "devraient tirer leçon de ces intempéries pour développer des bâtiments d'élevage modernes répondant aux normes et

aux aléas climatiques". Pour l'aliment de bétail, la décision prise récemment par le secteur d'approvisionnement le marché à un niveau d'un (1) million de quintaux par mois, "a sécurisé les éleveurs pendant cette période instable". Plus de 350.000 quintaux d'orge ont été vendus depuis début février, a précisé le même responsable.

Pour le lait en sachet vendu à 25 DA/litre, des tensions dues notamment à la perturbation des réseaux de distribution ont été survenues durant la période des intempéries. Mais, en dépit de ces perturbations, les laiteries (privées et publiques) ont pu produire 2,4 millions litres/jour "grâce au stock de la poudre suffisant pour faire fonctionner toutes les unités de façon continue", selon M. Ferroukhi

I. A.

GLISSEMENT DE TERRAIN À CONSTANTINE

Plusieurs quartiers menacés

Plusieurs quartiers "menacés par le phénomène de glissement de terrain" viennent d'être recensés au chef-lieu de la wilaya de Constantine, indique un bilan rendu public jeudi par la Protection civile. Plus de 30 familles de la commune de Constantine vivent actuellement dans la hantise de perdre leurs habitations depuis que celles-ci se sont partiellement effondrées des suites des fortes intempéries, a indiqué Noureddine Tafer, chargé de la communication au sein de la Protection civile. L'urgence est particulièrement signalée, outre dans la vieille ville de Constantine (Casbah, Souika, cité Bensouikia), dans les quartiers Kitoune Abdelmalek, Aouinet El Foul, El Djebbas ainsi que dans la petite localité de Salah-Derradji (El Khroub) où sont dénombrées des habitations "construites illicitement", a-t-on précisé. Les importantes chutes de neige et la pluie ont également entraîné l'inondation de trois habitations à Sidi Mabrouk inférieur, à El Gammes et à El Djebbas. "Des habitations qui risquent de s'effondrer à tout moment", a indiqué, de son côté, le président de l'APC de Constantine, Abdelhamid Chibane, qui a fait savoir que tous les moyens nécessaires ont été déployés pour venir en aide aux foyers concernés. Cet édile a rappelé que huit familles sinistrées ont déjà été évacuées vers Dar Errahma, à Djebel Ouahch, par les services de la direction de l'action sociale. Plus de 3.500 habitations menaçant ruine avaient récemment été recensées dans la ville de Constantine, selon les dernières statistiques établies à la demande de l'administration par la Société d'urbanisme et d'architecture (SAU). **APS**

TIZI-OUZOU, HABITATIONS ET ÉDIFICES À AIN EL HAMMAM

Plus d'un mètre d'épaisseur de neige sur les toits

Des couches de neige de plus d'un mètre d'épaisseur se sont formées sur les toits de maisons et édifices à Ain El Hammam, région, à plus de 1.200 m d'altitude, située à une cinquantaine de kilomètres à l'est de Tizi-Ouzou, à la suite de la dernière tempête, a-t-on appris auprès de la Protection civile. "Plusieurs toitures se sont effondrées sous le poids de la neige, qui a atteint jusqu'à 2, 5 mètres en certains endroits de cette région montagneuse de haute Kabylie", a indiqué le chargé de communication de ce corps constitué. Le bilan des dernières 24 heures de la Protection civile signale, entre autres, des interventions dans la commune d'Ait Yahia, pour l'enlèvement d'importantes quantités de neige amoncelées sur le toit d'une fabrique de textile, spécialisée dans le prêt à porter, employant quelque 220 travailleurs dont 200 femmes, mais mis entièrement en congé "pour cause de force majeure", a relevé le lieutenant Chérif Ghazali.

Ce responsable fait cas, toutefois, de l'effondrement, au centre-ville de Ain El-Hammam, de la toiture en tuiles d'une crèche, mais sans causer aucune perte humaine, du fait de l'absence des petits pensionnaires de l'établissement. L'écroulement d'une toiture a été également enregistré au niveau de l'hôpital de la même ville, a signalé la même source, soulignant que la toiture qui s'est écroulée sous le poids de la neige est celle d'un pavillon situé au 3e étage de cet établissement sanitaire, abritant du matériel et mobilier proposés à la réforme. Pour la période indiquée, le bilan de la Protection civile fait cas, également, de l'enregistrement de plusieurs chutes de personnes, sans gravité, suite à des tentatives de dégagement de la neige encombrant les toits de leurs maisons. Objet d'une forte demande ces

jours-ci pour le chauffage domestique, le gaz butane est également très sollicité par les éleveurs de volailles, a relevé la Protection civile qui fait état d'un feu qui s'est déclaré dans un poulailler au village d'Aouana, dans la commune de Yakourène,

ayant provoqué la calcination de plus de 1500 poussins sur les 3000 sujets qu'abritait cette structure.

I. A.

INTEMPÉRIES DANS L'EST DU PAYS

Vague de solidarité non-stop

Les actions de solidarité, organisées dès la survenue des intempéries pour venir en aide aux populations les plus affectées, se sont poursuivies jeudi dans les wilayas de l'est du pays, a-t-on constaté. Dans la wilaya, ce vaste élan de solidarité était appuyé, jeudi, par un radiothon initié par la station radio locale. Selon le directeur de ce média, Amar Nasri, l'ensemble des journalistes et animateurs de la radio se sont mobilisés pour la réussite de cette opération qui a donné lieu à un afflux de bienfaiteurs munis de médicaments, de couvertures, de vivres et d'effets vestimentaires.

A Tébesa, l'opération de remise d'aides aux familles affectées par les chutes de neige se poursuit activement. La journée de jeudi ayant vu la fourniture de 173 kits de denrées alimentaires et 137 couvertures, en plus d'un lot d'habillement pour bébés, aux familles situées dans des zones touchées par ces intempéries, a fait savoir le chargé de l'opération à la direction de l'Action sociale, Fayçal Rezkallah. La DAS a placé, depuis le début des intempéries, une douzaine de personnes sans domicile fixe (SDF) dans différents établissements, dont le foyer pour personnes âgées de Bekkaria, situé à 10 km à l'est de

Tébesa, a indiqué le même responsable. Dans la wilaya de Biskra, un centre pour l'accueil des personnes sans domicile fixe a été ouvert, accueillant 10 personnes dans une structure réaménagée par l'Assemblée populaire communale du chef-lieu de wilaya. De son côté, le comité de wilaya du Croissant-Rouge algérien (CRA) assure, en coordination avec la direction de l'action sociale, la fourniture aux pensionnaires de repas chauds et met en place les conditions nécessaires d'hébergement. A Souk Ahras, une opération de distribution d'aides en nature a été lancée, jeudi, par la direction de l'action sociale, ciblant les habitants des mechtas éloignées à l'image de Khedara, d'Ouled Driss, de Ain Zana, d'Ouled Moumene, de Sidi Fradj, de Merahna et de Zouabi, toutes sévèrement éprouvées par les récentes intempéries. Pas moins de 400 familles, au total, sont concernées par cette action de solidarité pour laquelle le ministère de la Solidarité nationale et de la Famille a mobilisé 5 millions de dinars, est-il précisé. Des actions similaires ont eu lieu, jeudi et les jours précédents, dans toutes les autres wilayas touchées par les intempéries, en particulier Sétif, Bordj Bou-Arredj, Batna, Jijel, Oum El-Bouaghi, El Tarf et Khenchela.

I. A.

REPSOL VEUT CONSOLIDER SA COOPÉRATION AVEC L'ALGÉRIE

Un consortium méditerranéen investira plus de 2 milliards d'euros dans un projet gaz

En raison de ses énormes réserves gazières et les demandes accrues de consommation des pays européens, notamment durant les périodes hivernales où le pic de consommation atteint des niveaux historiques, l'Algérie continue d'attirer des investisseurs internationaux.

PAR AMAR AOUIMER

Ainsi, l'Algérie ne laisse pas indifférents les investisseurs potentiels étrangers et attire de plus en plus d'investissements productifs dans le secteur des hydrocarbures, notamment en ce qui concerne le gaz. La firme espagnole Repsol a indiqué, récemment, «qu'un consortium méditerranéen prévoit d'injecter 2,225 milliards d'euros dans un projet de champs gaziers à Reggane nord dans le Sahara algérien à 1.500 km au sud-ouest d'Alger. Ce consortium est composé, selon la même source, du groupe algérien, Sonatrach à concurrence de 40%, l'espagnol Repsol avec une participation de 29,25%, de l'allemand RWE Dea avec 19,5% et l'italien Edison qui entend investir 11,25% du montant global du projet».

Le projet a été adopté par les autorités compétentes algériennes et prévoit la construction de six champs gaziers à Reggane nord (Reggane, Azrafil sud-est, Kahlouche, Kahlouche Sud, Tiouliline et Saliavec), le développement de puits, des installations et des infrastructures pour exploiter les réserves commerciales découvertes. Une usine de traitement de gaz, un système d'accumulation de gaz, un gazoduc d'exportation et des infrastructures comme la piste d'atterrissage figurent dans le projet. La rentrée en production de ces champs pourrait débuter dès la mi-2016 et atteindre les 8



millions de mètres cubes de gaz par jour au cours des douze premières années. Repsol indique qu'il produit déjà environ 50.000 barils de pétrole ou équivalent par jour dans le nord de l'Afrique.

Il y a lieu de souligner que le plus important gisement découvert en association avec le consortium Repsol Exploration Algeria SA/RWE-DEA/Edison international se trouve dans le bassin de Reggane (1.100 km au Sud-est de la capitale), avec une production potentielle de quelque 630.000 m³/jour. Repsol est l'opérateur sur ce gisement avec une participation de 33,75%, aux côtés de la Sonatrach (25%), des Allemands de RWE (22,5%) et de l'italien Edison (18,75%).

Un autre gisement a été découvert récemment dans le bassin d'Ahnet, proche de celui de Reggane et le troisième à Gassi Chergi,

dans le bassin de Berkine, plus à l'est. Cette dernière découverte a été obtenue, selon Sonatrach, en partenariat avec le consortium Repsol Exploration Algeria SA/Gas Natural SDG. Un million de m³/jour représente environ 1% de la consommation espagnole, selon le groupe algérien. Repsol insiste sur l'importance du bassin de Reggane, où l'ensemble des découvertes sont estimées à 145 millions de barils équivalent pétrole.

L'Algérie, dont les réserves de gaz sont estimées à plus de 4.500 milliards de m³, compte porter ses exportations de gaz à 85 milliards de m³ en 2011 contre 62 milliards actuellement.

L'Algérie envisage donc de rentabiliser et optimiser ses livraisons de gaz à l'Union européenne avec l'exploitation maximale du gazoduc Maghreb-Europe même si des pays européennes ont sollicité une éventuelle révision des coûts du gaz.

Récemment, l'Italie a demandé l'accroissement des volumes d'exportation du gaz algérien vers la péninsule italienne, très affectée par les changements climatiques et la vague de froid polaire et sibérien de février, sachant que ce pays importe 27% de ses besoins en matière de gaz d'Algérie, par le biais du gazoduc transméditerranéen, reliant les champs de Hassi R'mel à l'Italie via la Sicile..

A. A.

NÉGOCIATIONS ALGÉRIE-UE SUR LE DÉMANTÈLEMENT TARIFAIRE

Nouveau round en mars prochain à Bruxelles

Les discussions sur le démantèlement tarifaire entre l'Algérie et l'Union européenne (UE) ont pris fin jeudi après midi à Alger sur la décision de tenir un nouveau round en mars prochain à Bruxelles, a indiqué à l'APS une source proche du dossier.

"Nous nous sommes donné rendez-vous pour un nouveau round à Bruxelles qui sera probablement tenu en mars prochain", a déclaré la même source juste à l'issue du 8e round, tenu à huis clos pour aplanir les différends entre Alger et Bruxelles sur la liste des produits industriels qui bloquaient jusqu'ici les négociations.

La même source précise que "la partie européenne qui a travaillé sur le document des propositions algériennes va répondre officiellement à ces propositions après consultations des Etats membres de l'Union". "Les deux parties ont très bien travaillé lors de cette réunion d'Alger, il reste quelques réglages à faire. Nous sommes arrivés à la phase de calcul", a-t-elle ajouté.

Prisée d'être plus précise sur cette phase de calcul, la même source indique qu'il existe "des listes prioritaires" de produits industriels qui vont engendrer des pertes de marché pour les pays européens si leurs tarifs à l'importation venaient à être gelés.

De même pour la partie algérienne qui risque une concurrence déloyale pour ses industries naissantes si le gel du démantèlement tarifaire n'est pas obtenu pour quelques filières stratégiques comme l'automobile et la sidérurgie. Dans ces consultations, "chaque partie essaye d'avancer ses pions et faire valoir ses arguments, tout en évaluant ses pertes", a-t-elle dit.

Les négociations d'Alger ont été dirigées pour la partie algérienne, par un groupe de responsables issus de plusieurs ministères et du côté européen par le directeur général du commerce à la Commission européenne, Ignacio Garcia Bercero, flanqué de ses deux adjoints. En parallèle à cette réunion, les deux parties ont eu des discussions informelles en vue d'un accord bilatéral commercial devant faciliter l'accession de l'Algérie à l'OMC.

Ce premier échange de vues, après quatre ans de gel des négociations sur cet accord, "s'est bien déroulé", a ajouté la même source. Les deux parties se sont aussi donné rendez-vous en mars prochain à Bruxelles pour poursuivre les négociations sur cet accord.

L'Algérie avait déploré en 2009 le fait que son partenaire européen n'eut pas tenu son engagement de l'aider à accéder à l'OMC, pourtant prévu par

l'Accord d'association.

Alger avait aussi mis sur la sellette la décision de l'UE de soumettre ses exportations d'engrais à une taxe anti-dumping. La mesure, levée dernièrement après d'intenses négociations entre les deux parties, a figuré parmi les dossiers épineux sur lesquels ont achoppé les discussions sur l'adhésion de l'Algérie à l'OMC.

L'Algérie cumule une longue négociation dans l'histoire des accessions puisque sa première demande d'adhésion au GATT remonte à 1987, mais les négociations effectives d'adhésion n'ont débuté qu'en 2001.

Les négociations ont été retardées en raison de son statut de pays pétrolier et du refus de l'Algérie de l'ouverture des services relatifs au secteur de l'énergie.

A ce jour, elle a mené dix rounds de négociations multilatérales, durant lesquels elle a traité 1.600 questions relatives à son système économique et a tenu 93 réunions bilatérales avec 21 pays, qui se sont soldées par la conclusion de cinq accords bilatéraux.

L'Algérie et l'OMC se sont fixé une date approximative entre juin et septembre 2012 pour la tenue du 12e round de ces négociations multilatérales.

A. A.

TRAVAUX PUBLICS

12 milliards DA pour l'aménagement des côtes est et ouest d'Alger

Le coût des travaux d'aménagement maritime des côtes est et ouest d'Alger et destinés à la lutte contre l'érosion marine est estimé à près de 12 milliards de dinars, a indiqué jeudi le ministre des Travaux publics, Amar Ghoul. "L'enveloppe financière globale allouée aux travaux maritimes est de l'ordre de 12 milliards de dinars" pour la réalisation de plusieurs projets sur les côtes d'Alger, a déclaré M.Ghoul en marge d'une visite d'inspection et de lancement de ces travaux d'aménagement, notamment à Raïs Hamidou et à Aïn Taya. Ces projets, confiés à l'entreprise publique MEDITRAN, visent notamment la préservation du patrimoine maritime existant, la création d'emplois directs et indirects et l'extension des capacités d'accostage de plusieurs ports existants, dont celui de Raïs Hamidou. Le montant de l'opération destinée à la protection et au réaménagement du port de Raïs Hamidou que le ministre des travaux publics a visité, s'élève à 1 milliard de dinars, alors que la durée des travaux de réalisation est de 26 mois. Selon Ghoul, le réaménagement du port de Raïs Hamidou, une fois réalisé, devrait constituer un autre site portuaire et de pêche artisanale, au même titre que celui d'"El Djamila" (ex-La Madrague). Par ailleurs, le projet de protection du rivage de Aïn Taya sur une longueur de 1.300 m coûtera plus de 940 millions de dinars, alors que le coût des travaux de protection des sites côtiers de la même commune sont estimés à plus de 330 millions de dinars. Leur taux d'avancement est de 45%, selon la fiche technique du projet. Ghoul a recommandé, enfin, aux entrepreneurs détenteurs de ces projets d'aménager des "promenades" pour les piétons et, notamment, pour les estivateurs, avant de rappeler la nécessité du respect des délais de réalisation.

R. E.

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Accord avec l'Union européenne pour la formation des PME algériennes

Un accord a été signé jeudi à Alger entre le Programme algéro-européen d'appui aux entreprises privées "PME-II" et l'Association algérienne des technologies de l'information "AITA" pour la formation et le suivi des entreprises pour l'obtention de la certification et l'intégration des TIC dans leur processus de production. En vertu de cet accord, le programme s'engage à accompagner les adhérents de l'association dans leurs parcours vers la certification et la labellisation dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC). "PME-II" va, selon les termes de ce contrat, financer des sessions de formation, qui seront animées par des experts internationaux au bénéfice des adhérents de l'"AITA".

L'accord a été paraphé par le directeur général de "PME-II", Abdeldjalil Kassoussi, et le président de l'"AITA", M. Farid Lefkir, en présence du secrétaire général du ministère de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement, Abderzak Hani. Le SG du ministère a réaffirmé la volonté de l'Etat d'aider les PME algériennes à développer leur compétitivité à travers notamment la formation spécialisée pour une meilleure maîtrise des technologies de l'information et de la communication (TIC). Il a appelé les PME à prendre part au programme de mise à niveau financé par l'Etat à hauteur de 386 milliards DA pour les soutenir et contribuer au renforcement de leurs parts de marché. Pour

sa part, Kassoussi a affirmé que son programme œuvrait à améliorer l'environnement des PME par l'appui aux institutions concernées, l'appui à la qualité et enfin l'appui direct aux entreprises. Il a fait savoir que "les portes de PME-II restent ouvertes à l'ensemble des associations professionnelles désirant bénéficier de l'expertise et du savoir-faire de ce dispositif." De son côté, le président de l'"AITA" a salué les efforts déployés par les pouvoirs publics pour encourager les PME dans le but d'en faire un levier pour l'économie nationale. Au terme de la cérémonie de signature, le SG du ministère a donné le coup d'envoi de la première session de formation inscrite dans l'agenda de l'accord signé avec l'"AITA" et qui a concerné les jeunes cadres gestionnaires de 20 PME actives dans le secteur des Technologies de l'Information et de la Communication. A la fin de cette formation portant sur "la gestion des projets", prévue en juillet prochain, les stagiaires intéressés peuvent postuler pour décrocher la certification américaine "PMP" (Project management professionnel), reconnue mondialement depuis 1984. Lancé en mai 2009, "PME-II", qui est un programme d'appui aux PME/PMI et à la maîtrise des TIC, est un projet mis en place en collaboration avec l'Union Européenne dans le but de soutenir le développement des entreprises privées.

R. E.

NOUVEAUX PARTIS AGRÉÉS

Le FM reçoit le récépissé de dépôt de son dossier constitutif

Le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales a délivré un récépissé au parti du Front El Moustakbal (FM) suite au dépôt, par celui-ci, de son dossier constitutif.

PAR KAMEL HAMED

Ce document, qui fait office d'agrément provisoire, a été délivré au président de cette nouvelle formation politique, Abdelaziz Belaid, a indiqué, jeudi, un communiqué du département de Daho Ould Kablia. Le FM, qui fait partie des 17 partis politiques autorisés par le ministère de l'Intérieur à organiser leurs congrès constitutifs, est ainsi le troisième parti à avoir obtenu ce récépissé après le Parti pour la liberté et la justice de Mohamed Saïd et le Front national pour la justice sociale de Khaled Bounedjma. Le congrès constitutif du Front El Moustakbal, pour rappel, s'était tenu les 9 et 10 février derniers avec la participation de plus de 1.000 délégués venus de 45 wilayas. A l'issue de ces assises le FM a élu Abdelaziz

Belaid au poste de président du parti. Abdelaziz Belaid, rappelons-le, a démissionné du FLN dont il était membre du comité central. Il a été par ailleurs secrétaire général de l'UNJA, comme il a été élu à l'APN pour deux mandats successifs. Dans la résolution finale du congrès constitutif l'accent a été mis sur « les fondements du FM qui s'inspirent de la Déclaration du 1er-Novembre 1954, des principes de la Constitution et des lois de la République ». Le texte insiste, en outre, sur la nécessité de renforcer les rangs du parti, à travers « le dialogue et la vulgarisation de ses objectifs qui consistent en la lutte contre la corruption sous toutes ses formes, la sauvegarde de la souveraineté nationale et le rejet de toute intervention étrangère qu'elle qu'en soit la nature ». « Le Front El Moustakbal rejette la violence, l'extrémisme, le régionalisme et le favoritisme. Il milite pour la consécration des valeurs citoyennes et du sens civique au sein de la société » a indiqué Belaid lors de son allocution après son élection à la tête du parti.

K. H.



Belaid Abdelaziz, leader d'un parti au programme ambitieux et surtout ouvert à tous.

CONGRÈS CONSTITUTIF DE L'UDR

Amara Benyounès appelle à l'union des démocrates

PAR KAMAL HAMED

L'Union pour la démocratie et la république (UDR), qui a été créée il y a des années déjà mais ne disposa pas d'agrément, a tenu hier les assises de son congrès constitutif. Un congrès qui lui permettra de se conformer aux dispositions de la nouvelle loi sur les partis politiques et qui lui ouvrira grandes les portes de la participation aux élections législatives du 10 mai prochain. Et c'est donc en toute logique que le discours prononcé par le président de l'UDR à l'ouverture des travaux du congrès, qui s'est tenu au siège de l'UGTA, a principalement tourné autour de ce rendez-vous politique. « Il faut un taux de participation important. Il faut aller voter massivement sinon on risque de connaître le même scénario que celui de 1991 », dira Amara Benyounès devant les congressistes. Amara Benyounès, qui faisait allusion au premier tour des élections législatives avortées du 26 décembre 1991 où le FIS dissous a fait un raz-de-marée, a dit aussi craindre la non mobilisation des démocrates et des républicains « ce qui profiterait aux intégristes ». Exprimant certaines appréhensions vis-à-vis de ce scrutin du 10 mai il dira que « c'est logique

que les Algériens expriment des craintes par rapport à la fraude électorale car les garanties présentées par le président de la République dans son discours et les nouvelles dispositions prises en ce sens ne sont pas suffisantes ». Estimant qu'aucun parti à lui seul ne peut surveiller les bureaux de vote car il faut au moins 60.000 militants pour le faire, l'orateur a alors appelé à la création d'une coordination nationale des partis politiques pour assurer la surveillance et le contrôle de ces élections. De plus, Benyounès, qui n'a cessé d'appeler à la nécessité « de faire face au courant fondamentaliste » a invité les partis de pôle démocratique à l'union. « Je suis prêt à rencontrer tous les leaders de ces partis sans condition aucune, à l'exception de celle relative au programme. Il faut transcender les divergences du passé », a-t-il souligné, ajoutant « qu'il ne faut pas laisser le courant fondamentaliste prendre ce que le FIS dissous n'a pu obtenir en 1991, ce d'autant qu'entre temps il y a eu 200.000 morts dans le pays ». Il n'a pas aussi manqué d'aborder la question de l'arrêt du processus électoral au début de janvier 1992 en rendant un vibrant hommage à ceux qui en étaient à l'origine, à commencer par le général Mohamed Lamari,

décédé ces derniers jours, et pour la mémoire duquel il a demandé à l'assistance d'observer une minute de silence. « A l'UDR on est avec les généraux qui ont sauvé l'Algérie et on est avec toutes les personnes qui en ont fait de même », dira Amara Benyounès non sans fustiger ceux qui remettent au goût du jour la fameuse question du « qui tue qui ? ». « Pour nous, il est clair que les moines de Tibhirine et les Algériens ont été tués par les GIA », martèle Benyounès qui s'est dit opposé à l'amnistie générale pour les terroristes et au retour de l'ex-FIS sur la scène nationale. Dans ce même contexte, et après avoir rendu un hommage aux patriotes et aux gardes communaux qui sont défavorisés par rapport aux repentis qui ont obtenu tous les droits et les égards, il a proposé d'instituer une journée nationale pour les victimes du terrorisme. Par ailleurs, évoquant ce que d'aucuns appellent le printemps arabe, l'orateur dira que « l'Algérie est une exception dans le monde arabe. Nous sommes un pays totalement différent, car l'on est le seul pays à s'être libéré par les armes et avoir eu 1,5 million de martyrs ». Notons que Benyounès a proposé de changer le nom de l'UDR par le Mouvement populaire algérien (MPA).

K. H.

A QUELQUES MOIS DES LÉGISLATIVES

Soltani à la recherche d'alliances

PAR INES AMROUDE

Le fait que ce soit la justice qui veille au bon déroulement des prochaines législatives est une « opportunité qu'il faut saisir pour restaurer la confiance dans les rangs de population », a déclaré, hier, à Constantine le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Bouguerra Soltani.

Cette décision qui met l'appareil judiciaire devant une « rude épreuve », en rapport direct avec le climat de confiance que l'Etat s'attèle à récupérer, est de nature à « éviter les dérapages signalés par le passé », a souligné M. Soltani lors d'une conférence de presse organisée en marge d'une rencontre avec les instances élues du MSP.

La volonté de l'Etat de « jumeler » l'administration, la justice et les partis pour aboutir

à des élections « sans taches » doit être soutenue par des mécanismes déterminant les prérogatives et les limites de chaque instance chargée de préparer ce rendez-vous électoral qui ne ressemblera pas aux précédents, a ajouté le président du MSP.

M. Soltani qui a réitéré son « optimisme » devant l'implication de la justice dans le processus des élections, a également fait part de sa « confiance » quant à une « victoire certaine » du courant islamiste.

Le MSP a toujours fait la distinction entre l'Etat, le système et le gouvernement, a-t-il encore précisé, ajoutant que son parti « ne fait jamais dans la surenchère » et « sait comment mettre en avant ses principes de base pour rattacher large et convaincre ».

« Aucun parti, quelle que soit sa puissance, n'est aujourd'hui en mesure de diriger et de répondre à toutes les aspirations des

Algériens », a néanmoins indiqué M. Soltani, ajoutant que la formation d'alliances « fortes » peut s'opérer « avant ou après » les élections législatives. Il a affirmé à ce propos que son parti « tend la main pour former une alliance avec les partis qui partagent les mêmes objectifs, mais surtout les mêmes principes que le MSP ».

Bouguerra Soltani a ajouté que la constitution d'une « démocratie sociale qui n'a rien avoir avec l'économie de marché, dans une Algérie souveraine », constitue le but suprême du MSP. Le président du MSP s'est longuement étalé, à la veille de la commémoration de la journée nationale du Chahid, sur la guerre de Libération nationale, en appelant au paiement d'un « impôt de la sueur » au même titre que les martyrs qui ont eu à payer « l'impôt du sang ».

I. A. et APS

LE CHOIX CORNÉLIEN DU RCD POUR LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

La tendance pour le boycott

Les travaux du conseil national du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), ont débuté hier, à Alger. Les cadres et les militants du parti de Saïd Sadi se sont réunis à huis clos pour trancher principalement la question de la participation ou non du RCD aux élections législatives prévues le 10 mai prochain. Autre point à l'ordre du conseil national de ce parti : l'état des préparatifs du 4e congrès ordinaire du parti. A l'heure où nous nous mettons sous presse, aucune information n'est annoncée sur l'issue des travaux. La participation ou non du RCD aux prochaines élections législatives est la question qui focalise toutes les attentions. Il est attendu que le conseil national du RCD se prononce sur le boycott de cette importante échéance électorale. En tous cas, c'est la tendance qui est perceptible au sein des cadres dirigeants du parti qui ne sont pas satisfaits des garanties offertes par l'Administration quant au déroulement en toute honnêteté et transparence de la consultation populaire. Le RCD avait, au départ, conditionné sa participation au rendez-vous électoral du printemps par deux préalables, à savoir, la présence d'observateurs internationaux pour surveiller le scrutin et un cahier des charges qui définirait clairement les règles de la compétition. Cette revendication d'ailleurs satisfaite par les pouvoirs publics ne semble pas avoir apaisé les craintes du RCD qui a demandé récemment le « report » des élections à une date ultérieure pour permettre de réunir les conditions d'une surveillance internationale tant au plan de la préparation que de l'observation. Il ressort clairement qu'à travers cette demande à laquelle l'Administration ne pouvait répondre d'une manière favorable, le RCD pourrait justifier son abstention de la compétition électorale du 10 mai. L'autre point de l'ordre du jour du conseil national sera lui, traité d'une manière plus sereine par les participants aux travaux du conseil national. Pour les préparatifs du 4e congrès ordinaire prévu les 8, 9 et 10 mars prochains, il est inscrit dans l'agenda de ces préparatifs, cinq pré-congrès régionaux du parti programmés pour les 24 et 25 février 2012. Deux pré-congrès sont prévus au Centre, un à Alger qui regroupera les congressistes du centre du pays et un autre à Bejaïa. Le troisième pré-congrès régional aura lieu à Tizi-Ouzou, le quatrième à Batna et le cinquième se réunira à Sid Bel-Abbès. Le RCD a également prévu un pré-congrès pour l'émigration qui se tiendra en France.

S. B.

SOUK-AHRAS, OLÉICULTURE

Production de 38.000 quintaux d'olives

Durant cette saison 2011-2012, la production d'olives a atteint 38.000 quintaux dans la wilaya de Souk-Ahras, dépassant de 46% les objectifs de production (26.000 quintaux) retenus dans le contrat de performance, a indiqué la Direction des services agricoles (DSA).

PAR BOUZIANE MEHDI

M. Rachid Rahmania, chef du service production de cette direction, estime que cette "importante production", obtenue sur 1.700 hectares de vergers productifs, a été favorisée par une excellente pluviométrie et par les campagnes de vulgarisation des techniques culturales menées conjointement avec l'Institut technique de l'arboriculture fruitière en direction des oléiculteurs.

Composée de plus de 700 hectares sur les 3.326 ha, l'oliveraie de la wilaya est irriguée au moyen du système du goutte-à-goutte, a précisé le même responsable à l'APS, estimant que le recours à l'irrigation permet de réduire la dépendance à l'égard des fluctuations pluviométriques et d'assurer des niveaux de rendements constants.

Cette saison, un taux de 80% des olives produites a servi à l'extraction de 528.000 litres d'huile (contre 425.000 litres l'année dernière), tandis que les 20% restants ont été dirigés vers la consommation directe, a



encore indiqué le même responsable. Selon les services de la DSA, les capacités de trituration de la wilaya ont considérablement évolué avec l'ouverture d'une huilerie moderne dans la commune de Heddada, proche des principales localités oléicoles que sont Aïn Zana et Ouled Moumène. La saison actuelle devra connaître, par ailleurs, la plantation de 1.000 hectares en oliviers dans le cadre du programme quinquennal prévoyant la créa-

tion de 10.000 hectares de vergers oléicoles d'ici 2014, a également annoncé la Direction des services agricoles à l'APS.

Récemment, un appel avait été lancé par les élus de l'Assemblée populaire de wilaya qui ont plaidé dans ce contexte pour l'utilisation de plants d'espèces d'oliviers locales et pour la réhabilitation des pépinières de Bir Bouhouch et de Mechroha.

B. M.

SAIDA, LOGEMENTS PROMOTIONNELS AIDÉS

Dotation d'un programme de 1.500 unités



La wilaya de Saïda a bénéficié en 2012 d'un important programme de réalisation de 1.500 logements promotionnels aidés (LPA), a déclaré le wali de Saïda lors de la 4e session de l'Assemblée populaire de wilaya. Le chef de l'exécutif a

signalé que les programmes de logement participatif puis promotionnel aidé étaient centralisés au chef-lieu de wilaya. Il a été décidé de répartir le quota sur l'ensemble des communes pour répondre aux demandes des citoyens qui ne sont pas

concernés par le logement social. Répondant aux préoccupations de quelques élus qui se sont plaints des petits quotas réservés à leurs communes, le wali a signalé que le chef-lieu de wilaya "s'est taillé la part du lion, car il abrite le plus grand nombre d'habitants, alors que le quota restant a été réparti sur les neuf communes selon la densité de la population et la demande enregistrée".

Le wali a toutefois pris en considération l'aide de l'Etat à l'habitat rural dont avaient bénéficié les communes. Il a évoqué également qu'il était intervenu pour la réorientation des quotas dont les travaux de réalisation n'ont pas été lancés dans les communes ne disposant pas d'entreprises de réalisation vers d'autres communes, évitant ainsi le gel du projet.

Aussi, il a été procédé au transfert de 980 logements promotionnels aidés, dont 114 pour la commune de Aïn Lahdjar, 86 unités pour Hsasna et 70 pour la commune de Youb, selon le directeur du logement et des équipements publics (DLEP).

Les quotas concernant les autres communes de Sidi Boubaker, Ouled Brahim, Ouled Khaled et Moulay-Larbi varient entre 20 et 50 logements.

APS

BECHAR

Campagne labours-semailles

Près de 1.700 hectares de terres ont été emblavées, dans la wilaya de Béchar, au titre de la campagne des labours-semailles 2011-2012, a indiqué la Direction des services agricoles (DSA). Essentiellement ensemencée de blé dur et d'orge, cette superficie se répartit en 809 ha en irrigué et 879 autres en zones d'épandage, a précisé la DSA, ajoutant que des "soutiens multiformes" ont été apportés aux céréaliculteurs, dans la perspective de la réussite de cette campagne. Le secteur de l'agriculture dans cette wilaya a bénéficié d'une enveloppe de 135 millions de dinars allouée dans le cadre du programme de développement quinquennal 2010-2014 pour le financement d'un important projet dans cette filière. Le projet en question permettra, à l'horizon 2014, de porter la surface totale consacrée à cette activité à 8.150 ha. La production actuelle, qui est estimée à 63.000 quintaux de blé dur et d'orge, est jugée "insuffisante" par rapport aux potentialités de la wilaya, a signalé la DSA. En plus de l'extension des périmètres réservés à la céréaliculture, le projet, en voie de lancement, porte sur la mise en place de systèmes d'irrigation modernes, notamment des pivots et le goutte-à-goutte, ainsi que l'acquisition de 128 tracteurs agricoles et des moissonneuses-batteuses et l'introduction de nouvelles techniques agricoles permettant l'augmentation de la productivité dans ce type de culture, a fait savoir la Direction des services agricoles.

AIN TEMOUCHENT

Réception prochaine de la maison de l'environnement

La maison de l'environnement de la wilaya d'Aïn Témouchent sera réceptionnée "dans un délai de six mois", selon la Direction de l'environnement. Les travaux de réalisation de cet important projet, implanté au nouveau pôle sud-est de la ville de Aïn Témouchent, enregistrent un taux d'avancement de 80%, a-t-on précisé en marge de l'ouverture d'une exposition consacrée à la célébration de la Journée mondiale des zones humides. S'étalant sur une superficie de 1.500 m², ce projet, bénéficiant d'une autorisation de programme de 80 millions de dinars, a été lancé en travaux, en juillet 2010 pour un délai contractuel de 16 mois. Une fois achevée, cette infrastructure mettra à la disposition des visiteurs et des associations versées dans le domaine de l'environnement, un espace d'exposition, une salle de conférences, un espace "cyber", une bibliothèque et une salle de projection. Elle disposera également d'ateliers de travaux pratiques et d'une médiathèque. Les responsables du secteur ont précisé que cet établissement sera "un moyen de sensibilisation dans le domaine de l'environnement" et accueillera, entre autres, "des clubs verts, des élèves du primaire, des collégiens et des lycéens ainsi que le large public, qui seront informés et sensibilisés sur les différents modes de protection de l'environnement".

TINDOUF

2.800 logements publics locatifs programmés

Un programme de 2.800 logements publics locatifs a été accordé à la wilaya de Tindouf dans le cadre du plan de développement quinquennal 2010-2014, a annoncé la Direction locale du logement et des équipements publics (DLEP). Ce programme a été réparti entre les communes de Tindouf et Oum Laassel, et un groupe d'entreprises a été déjà désigné pour réaliser sa première tranche constituée de 1.000 unités. La wilaya s'était vu accorder, dans le cadre du précédent quinquennal (2005-2009), un total de 2.760 logements, toutes formules confondues, et dont une tranche de 260 unités a été destinée à la résorption de l'habitat précaire et une autre de 200 unités au secteur de l'Education, a rappelé le responsable de la DLEP de Tindouf. De ce programme, 660 unités ont été attribuées en 2011 à leurs bénéficiaires dans la commune de Tindouf, alors que 700 autres unités sont en voie de finalisation, a signalé M. Larbi Behloul. Selon le DLEP de Tindouf, le manque d'entreprises de réalisation qualifiées et de main d'œuvre spécialisée, ainsi que le déficit en certains matériaux de construction et l'éloignement des centres d'approvisionnement, constituent les principales contraintes rencontrées par le secteur. Le nombre de demandes pour la formule du logement public locatif dépasse les 12.000 dossiers, qui sont étudiés par la commission concernée lors de réunions périodiques.

APS

ALLEMAGNE

Le président démissionne



Le président allemand Christian Wulff a annoncé sa démission vendredi, selon l'agence allemande dpa citant des «sources bien informées».

M. Wulff, dont le parquet de Hanovre (nord de

l'Allemagne) a réclamé jeudi soir la levée de l'immunité après des soupçons de prévarications, a annoncé qu'il allait faire une déclaration à 11 heures au château de Bellevue à Berlin, et la chancelière Angela Merkel une demi-heure plus tard.

Cette dernière, qui devait rencontrer vendredi à Rome le président du Conseil italien Mario Monti, a annulé sa visite en Italie. Ce voyage devrait être reporté à la semaine prochaine si possible, selon le service de presse du gouvernement allemand.

M. Wulff, 52 ans, est depuis mi-décembre sous les feux des critiques des médias allemands qui l'accusent d'avoir tenté d'étouffer une affaire de crédit privé obtenu auprès de la femme d'un ami industriel alors qu'il était chef du gouvernement de Basse-Saxe.

Depuis il ne s'est pas passé de semaine sans qu'éclate une nouvelle affaire du même genre. Mi-janvier, le domicile de son ancien porte-parole, congédié le 22 décembre, a été perquisitionné.

Il est soupçonné de corruption pour des faits survenus entre 2007 et 2009, alors qu'il était porte-parole de M. Wulff qui était chef du gouvernement régional de Basse-Saxe.

M. Wulff a toujours rejeté ces accusations et exclu, début janvier, de démissionner.

Mme Merkel avait eu du mal à faire élire M. Wulff en juin 2010, après la démission surprise de Horst Köhler : il avait fallu trois tours de scrutin, les grands électeurs en profitant pour montrer leur mécontentement à l'égard de la Chancelière et de sa coalition de centre-droit.

Agence

PAKISTAN

5 morts dans un attentat près d'une mosquée

Un attentat à la bombe a été perpétré vendredi près d'une mosquée dans le nord-ouest du Pakistan, tuant cinq personnes et en blessant dix autres, ont indiqué les autorités locales.

"Une bombe a explosé sur un marché de Parachinar", la principale ville du district tribal de Kurram, régulièrement ensanglanté par les attaques des rebelles talibans, a déclaré un responsable gouvernemental local, Shahab Ali Shah.

La bombe a explosé près d'une mosquée, où se pressaient les fidèles à l'occasion de la prière du vendredi. Le district de Kurram est régulièrement ensanglanté par les conflits interconfessionnels.

"Cinq personnes ont été tuées et dix blessées", selon plusieurs responsables locaux des services de sécurité, cités par les agences de presse.

Les zones tribales pakistanaises situées le long de la frontière afghane sont les principaux bastions des rebelles talibans pakistanais et de leurs alliés du réseau terroriste Al-Qaïda et une base arrière des talibans afghans.

APS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ONU

Adoption de la résolution exigeant la fin des violences en Syrie

L'Assemblée générale des Nations unies a adopté jeudi dernier une résolution non contraignante qui demande au gouvernement syrien de faire cesser toutes les violences contre sa population et d'autoriser les secours humanitaires pour l'aide des personnes qui en ont besoin.

Dans cette résolution, adoptée par 137 votes en faveur, 12 votes contre et 17 abstentions, les Etats membres condamnent fermement "la poursuite des violations généralisées et systématiques des droits de l'Homme et des libertés fondamentales par les autorités syriennes".

Le texte "exhorte le gouvernement syrien à mettre immédiatement fin à toutes les violations des droits de l'Homme et aux attaques contre des civils, à protéger sa population, à respecter pleinement les obligations que lui impose le



droit international" et condamne "toutes les violences, d'où qu'elles viennent".

La résolution exige que, sans plus tarder, "le gouvernement syrien fasse cesser toutes les violences et protège sa population, libère toutes les personnes qui ont été détenues arbitrairement en rapport avec les récents incidents, retire toutes les forces armées et militaires syriennes des villes et agglomérations et les fasse réin-

tégrer leur caserne d'origine et garantir la liberté de manifester pacifiquement".

L'Assemblée générale des Nations unies demande que soit engagé un processus politique sans exclusive qui soit dirigé par les Syriens et qui se déroule dans un climat exempt de violence, de peur, d'intimidation et d'extrémisme afin de répondre concrètement aux aspirations et aux préoccupations légitimes du

peuple syrien. La résolution soutient sans réserve "la décision prise par la Ligue arabe le 22 janvier 2012 visant à faciliter une transition politique dirigée par les Syriens vers un système politique démocratique et pluraliste".

L'Assemblée générale des Nations unies "prie le Secrétaire général et tous les organes compétents de l'ONU d'apporter leur concours aux efforts de la Ligue arabe par des missions de bons offices visant à promouvoir le règlement pacifique de la crise syrienne, y compris en nommant un envoyé spécial, et par une assistance technique et matérielle, en consultation avec la Ligue". La résolution "engage les autorités syriennes à autoriser les secours humanitaires à apporter en toute sécurité et en toute liberté une aide humanitaire aux personnes qui en ont besoin". Par ailleurs, l'Assemblée générale réaffirme "son attachement inébranlable à la souveraineté, à l'indépendance, à l'unité et à l'intégrité territoriale de la République arabe syrienne".

L'adoption de ce texte intervient après le double veto de la Russie et de la Chine, le 4 février, à une résolution similaire du Conseil de sécurité appelant à la démission d'Al Assad.

APS

Homs, cible de nouveaux bombardements

De nouveaux bombardements ont pris pour cible, vendredi matin, la ville syrienne de Homs (centre), épicerie de la contestation émaillée de violences depuis la mi-mars dernier, ont rapporté les agences de presse, citant des militants syriens. "C'est les bombardements les plus violents depuis 14 jours. C'est incroyable, c'est d'une violence extrême, on n'a jamais connu ça. C'est en moyenne quatre roquettes tirées par minute", a affirmé un membre d'une Commission de la révolution syrienne, cité par les agences. "En plus des quartiers de Baba Amr et d'Al-Inchaat, ceux de Khaldiyyé et de Bayyada sont pilonnés vendredi, alors que les bombardements sur ces quartiers n'ont pas été aussi intenses au cours des derniers jours", a-t-il ajouté. Selon ce militant, l'aviation militaire et des avions de reconnaissance survolaient Homs, qualifiant ce déploiement de "sans précédent". Les forces du régime de Bachar Al-Assad bombardent la cité rebelle depuis le 4 février pour tenter d'y étouffer la contestation, émaillée de violences qui ont fait des milliers de morts, selon l'ONU. Damas attribue ces violences à des "gangs armés qui cherchent à déstabiliser le pays", dénonçant un complot étranger.

LIBYE, ANNIVERSAIRE DU 17 FÉVRIER

Le CNT met en garde contre toute tentative de déstabilisation du pays

Le Conseil national libyen de transition (CNT) a mis en garde qu'il "frapperait fort toute personne qui tente de menacer la stabilité de la Libye", à l'occasion de la célébration vendredi du premier anniversaire de la révolution du 17 février 2011.

"Le CNT tend la main à tous les Libyens sans exception. Mais cette réconciliation ne veut pas dire que nous sommes incapables de préserver la stabilité du pays", a averti son président Moustafa Abdeljalil, dans une allocution diffusée par la télévision libyenne jeudi soir.

"Nous ferons face à toute personne qui menacerait la stabilité de la Libye, les rebelles sont prêts à répondre à toute attaque qui viserait la sécurité du pays", a-t-il mis en garde à la veille du premier

anniversaire du soulèvement du 17 février.

La Libye célèbre vendredi le premier anniversaire du soulèvement du 17 février 2011 ayant mis fin à 42 ans de règne du régime de Maâmmar El-Gueddafi, arrêté puis tué le 20 octobre 2011 à Syrte.

Jeudi, le gouvernement libyen de transition a annoncé la mise en place de plans sécuritaires en vue d'assurer le bon déroulement de la célébration du premier anniversaire du soulèvement du 17 février.

Les directions de sécurité à travers les différentes villes libyennes "ont mis en place des plans pour sécuriser les édifices publics", en prévision des manifestations célébrant vendredi le 1er anniversaire de la révolution, avait indiqué le secrétaire général du ministère libyen de l'Intérieur, Omar Al-Khadhraoui.

Le CNT a indiqué que la célébration de

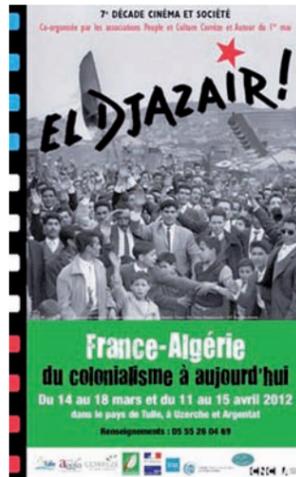
ce premier anniversaire "aura lieu au niveau des Conseil locaux dans toutes les villes du pays".

"Le CNT a donné des instructions au Conseil des ministres et aux ministères de la Défense et de l'Intérieur d'empêcher toute manœuvre armée lors des célébrations", a indiqué son porte-parole, Mohamed Nacer Al-Harizi.

Pour sa part, le chef d'état-major de l'armée libyenne, Youssef Al-Mangouch, a exprimé ses inquiétudes face au risque d'attaques que pourraient mener les partisans de l'ancien régime déchu le jour des célébrations.

"Nous devons nous méfier et rester vigilants contre tout incident le 17 février", a-t-il dit, faisant état de "risque d'attaques".

APS



7^E ÉDITION DE LA
DÉCADE CINÉMA
ET SOCIÉTÉ

**El Djazair !
France-Algérie,
du colonialisme
à nos jours**

Page 13

COMMÉMORATION DU 50^E ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE DE L'ALGÉRIE

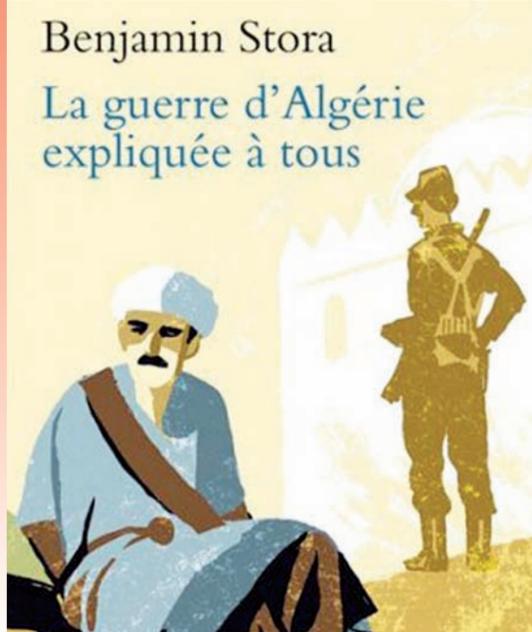
MANIFESTATIONS ANTICOLONIALISTES AN ET ANTIRACISTE EN FRANCE



Alors que l'Algérie s'apprête à vivre l'un des moments forts de son histoire, la commémoration de son indépendance, un demi-siècle de souveraineté, de liberté et de quête d'un Etat-nation, la France par le biais de son ministre des affaires étrangères, Alain Juppé, vient encore une fois de commettre une ultime erreur diplomatique en voulant s'ingérer dans les affaires d'un pays qui n'a que trop souffert des affres colonialistes. Un autre égarement qui vient s'ajouter à la loi du 23 février 2005 sur « l'apport positif de la colonisation ».

Page 12

IL CÉLÈBRE L'ÉVÉNEMENT AVEC UN LIVRE ET UN DOCUMENTAIRE



BENJAMIN STORA
**L'HISTORIEN
DE LA
GUERRE
D'ALGÉRIE**

Page 13 & 14

Projection
en **AVANT-PREMIÈRE**
Guerre d'Algérie, la déchirure
Film documentaire de Benjamin Stora,
professeur à l'Université Paris 13
et de Gabriel Le Bomin

Lundi 13 février 2012
à 14h30, amphi 1,
campus de Villetaneuse

COMMÉMORATION DU 50^e ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE DE L'ALGÉRIE

Manifestations anticolonialistes et antiracistes en France

Alors que l'Algérie s'apprête à vivre l'un des moments forts de son histoire, la commémoration de son indépendance, un demi-siècle de souveraineté, de liberté et de quête d'un Etat-nation, la France par le biais de son ministre des affaires étrangères, Alain Juppé, vient encore de commettre une ultime erreur diplomatique en voulant s'ingérer dans les affaires d'un pays qui n'a que trop souffert des affres colonialistes. Un autre égarement qui vient s'ajouter à la loi du 23 février 2005 sur « l'apport positif de la colonisation ».

PAR KAHINA HAMMOUDI

Mais, heureusement que plusieurs réseaux et mouvements associatifs en France ne s'inscrivent pas dans cette ligne du gouvernement français. Au contraire pour rétablir la vérité sur un passé douloureux que de nombreux Algériens et même Français anticolonialistes ne cessent d'organiser des activités et des manifestations autant culturelles que politique pour montrer les torts de la France envers l'Algérie durant un siècle et trente ans.

Dans le sillage du 50^e anniversaire de l'indépendance de l'Algérie, ainsi plusieurs associations à l'instar du réseau « Sortir du colonialisme », du collectif d'associations (Mrap, Au Nom de la mémoire, Survie, AFASPA...) ou encore « D'ailleurs nous sommes d'ici »... organisent une série de manifestations. Il y aura notamment une série de débats sur le passé colonial de la France d'autant que le gouvernement français a malheureusement l'a ouvert de la plus mauvaise manière qui soit. Pour toutes ces associations, il est aujourd'hui urgent de sortir de la « guerre des mémoires » et de permettre une mémoire partagée par tous permettant à chacun de se retrouver dans notre histoire commune.

Pour ce faire il y aura du 23 au 11 mars la 7^e semaine anticoloniale (conférences, débats, projections, manifestations...). Une semaine qui vise d'après les différents organismes à une « fraternité entre français et immigrés à l'approche des élections présidentielles ».



et les luttes des femmes à travers les mouvements de décolonisation ».

Cette 7^e semaine sera exceptionnelle car placée entre le 50^e anniversaire du massacre de Charonne et celui des accords d'Evian, le 19 mars 1962, la semaine anticoloniale permettra de revenir sur la mémoire occultée de la Guerre d'Algérie tout en montrant en quoi le combat des anticolonialistes est plus que jamais d'actualité.

L'association Sortir du colonialisme qui a pour but de promouvoir les valeurs de l'anticolonialisme, de l'anticolonisme, de la lutte contre le néocolonialisme, et de la lutte pour l'égalité des droits fédère plus de 50 associations, mouvements, partis, et cette année s'efforcera de faire de la Semaine anticoloniale un événement national. La semaine anticoloniale se déroulera du 23 février au 11 mars et comportera notamment cette année de nombreux colloques, conférences, débats. Parmi les principaux : Médias et colonialisme, la résistance française contre la guerre d'Algérie, prostitution et colonialisme.

A Marseille la semaine commencera le 21 février avec un hommage à Ibrahim Ali, immigré comorien 17 ans, tué à Marseille par des collègues d'affiches du candidat du FN, Jean-Marie Le Pen le 21 février 1995. Pour l'association Sortir du colonialisme « L'histoire coloniale de la France a été une contre-révolution » par rapport aux valeurs de la Révolution française et à la déclaration des droits de l'Homme qui est l'un des fondements de notre République. Ainsi il est évident que les mouvements de résistance et de libération nationale qui se sont produits dans les anciens pays colonisés ont été le fait de la volonté des peuples de lutter pour leur liberté et pour l'égalité des droits. La plupart des penseurs et héros de ces mouvements comme Frantz Fanon, Medhi Ben Barka, Gandhi, Thomas Sankara, Bolivar, Toussaint Louverture, Lumumba, et tant d'autres « se sont inspirés des valeurs de Liberté, de Fraternité et d'Égalité pour revendiquer

l'application de ces principes pour leurs peuples » ajoute un communiqué de l'association. En d'autres termes la semaine anticoloniale a pour finalité de comprendre les ravages du colonialisme dans le passé et qui perdurent encore aujourd'hui pour entrevoir de nouvelles perspectives ; de dépasser le ressentiment latent lié à une opacité de l'information et de la transmission de la mémoire pour retrouver une compréhension mutuelle, d'apaiser les esprits et d'élaborer un projet commun dans le cadre des droits de l'Homme ; et de mettre en lumière la liaison entre les discriminations subies et la question coloniale en montrant la différence entre les situations vécues hier et aujourd'hui et en permettant le dialogue intergénérationnel et interculturel.

Dans le cadre de cette commémoration il y aura également le salon anticolonial qui se déroulera à la La Bellevilloise - Paris 20^{ème}. L'objectif de ce salon est de rencontrer des partenaires potentiels dans un espace qui vous est dédié, initier des contacts et favoriser un dialogue, pour permettre le développement d'un mouvement anticolonialiste.

Une marche nationale le 17 mars

Le 17 mars prochain sera aussi celle de la mémoire puisque « Sortir du Colonialisme » et « D'ailleurs nous sommes d'ici » appellent tous ce ceux qui vivent en France, les associations, organisations, collectifs et réseaux à une journée de mobilisation nationale et de manifestations partout en France.

Car 50 ans après la fin de la guerre d'Algérie et son indépendance, la France continue de soutenir, au delà de son « pré carré » en Afrique, des régimes dictatoriaux et corrompus, tout en restreignant comme jamais auparavant le droit d'asile pour celles et ceux qui sont persécutés.

50 ans après leurs Indépendances, les habitants français et étrangers des quartiers populaires, et les jeunes, surtout s'ils sont originaires du Maghreb et d'Afrique noire, sont toujours considérés comme des ennemis intérieurs.

Dans ce contexte, » il est plus que jamais nécessaire de rappeler les liens entre l'histoire et l'actualité, entre la violence d'Etat, le racisme et le néocolonialisme ».

K. H.

* 23 février - 11 mars : Conférences, débats, projections, manifestations...

* 25 et 26 février : Salon anticolonial
* 17 mars : marche anticoloniale antiraciste

DÉCADE CINÉMA ET SOCIÉTÉ

France-Algérie, du colonialisme à nos jours

La Décade Cinéma et Société, co-organisée avec Peuple et Culture Corrèze, est la face visible de la base de données de films créée par Autour du 1^{er} mai pour faire connaître les films, documentaires ou fictions, qui depuis les débuts du cinéma ont témoigné de manière très diverse des mouvements et transformations de la société. Et participé à des modes de représentation du monde, en utilisant le langage de l'image et du son, qui tour à tour reflète et influence ces mouvements. La Décade 2012 proposera une sélection de films qui donneront à voir les relations entre la France et l'Algérie, des débuts du 7^{ème} art à aujourd'hui. Le cinquantième anniversaire des accords d'Evian aura lieu le 18 mars prochain. Ces accords ouvraient la voie à l'indépendance conquise par le peuple algérien et mettaient fin non seulement à 8 ans de guerre mais aussi à 132 ans de domination coloniale totale caractérisée par la férocité de la conquête et par la mise en place d'une législation d'exception (Code de l'Indigénat, confirmé par la loi du 28 juin 1881) institutionnalisant l'infériorité des populations colonisées. Ponctués par des révoltes (El Mokrani, 1871; Marguerite, 1903; Sétif, 1945...), la Nuit coloniale, selon l'expression de Farhat Abbas, a pris fin dans le tourbillon des guerres de décolonisation dont le principal chapitre s'écrit lors de la Guerre d'Algérie (1954-1962). Fidèle à sa démarche, la programmation de la 7^e Décade cinéma et société effectue sans cesse des allers-retours entre le passé et le présent. En effet, le colonialisme, la Guerre d'Algérie, marquent le cinéma français et le cinéma algérien, comme ils marquent encore la société post-coloniale algérienne et la société française, composite, multiculturelle, dans laquelle vivent de nombreux Français d'origine algérienne et maghrébine. De nombreux films, avant 1954, témoignent de la réalité du colonialisme français, documentaires de commande, films d'archives qui dès 1896 filment l'Algérie, grâce aux frères Lumière. « Notre collaboration précieuse avec le Service des Archives Françaises du Centre National du Cinéma et de l'Image Animée, nous a permis de découvrir une sélection de ces films. Ils renvoient à la représentation stéréotypée des algériens, vision française, portée par les colons et les français de la métropole. Ils permettent de comprendre ce qui pour le peuple algérien a servi de ferment à la lutte pour l'indépendance » annoncent les organisateurs. Malgré la volonté politique de gouvernements successifs qui taisent la réalité de la guerre en Algérie en la nommant « pacification », des cinéastes, et non des moindres, ont fabriqué des films pendant la guerre elle-même, bravant censure et interdictions. Citons, entre autres, Alain Resnais, Alain Cavalier, Jacques Rozier, Jean-Luc Godard, Agnès Varda... Après le bouleversement de Mai 68, d'autres cinéastes se lancent à l'assaut de cette histoire récente. Parmi eux Yves Boisset, Laurent Heynemann et bien sûr René Vautier avec *Avoir 20 ans* dans les Aurès (René Vautier avait rejoint le maquis des indépendantistes algériens dès le début de la guerre et en 1954, son film *Algérie en flammes* lui valut d'être poursuivi pour atteinte à la sûreté de l'Etat notamment pour une phrase : « L'Algérie sera de toute façon indépendante ». La télévision, quant à elle, produit des émissions qui sont le reflet-miroir du conflit. A travers le déroulé chronologique des émissions les plus emblématiques présentées lors de la Décade, comme 5 colonnes à la une, se dévoilent la radicalisation de la situation et la tension qui monte. En termes de filmographie, si les lendemains de l'indépendance sont féconds en Algérie, les années qui suivent en France furent plus silencieuses. Il faudra attendre les années 90, et même le début de l'année 2000, pour que la production française soit plus abondante, à travers des fictions comme des documentaires, et pour que commence à s'exprimer la mémoire des appelés d'Algérie, impliqués dans cette « sale guerre ». Que serait une programmation sur ce thème, sans donner la parole aux cinéastes algériens ? Une carte blanche proposée à Catherine Arnaud, co-fondatrice de la Biennale des cinémas arabes à l'Institut du monde arabe, « nous fera découvrir un cinéma exigeant, qui questionne la réalité présente de la société algérienne et les conséquences du colonialisme, déployant ainsi une véritable relève du cinéma d'auteur », affirme également les organisateurs de l'événement cinématographique.

« Pari risqué peut-être mais auquel nous tenons, vous proposer, lors de cette 7^e Décade cinéma et société, une programmation qui traverse le temps, de 1896 à 2011, à travers des films d'archives et de propagande, des fictions, des documentaires, des films militants. Ecouter la parole des témoins de cette histoire qui n'est pas finie, découvrir un cinéma, le cinéma algérien, qui dès l'indépendance montra la voie aux pays non alignés, et qui aujourd'hui déploie toute sa force de création et s'avance vers plus de complexité, telle est notre ambition pour cette édition 2012 » nous promettent Manée Teyssandier, pour Peuple et Culture et Sylvie Dreyfus-Alphandéry, pour Autour du 1^{er} mai.

K. H.

PROCHAINE PUBLICATION DE L'HISTORIEN BENJAMIN STORA

«La Guerre d'Algérie expliquée à tous»

L'historien Benjamin Stora reste, sans aucun doute, le chercheur et l'écrivain le plus prolifique de tous ceux qui se passionnent pour la Guerre d'Algérie, sur son histoire et les événements l'ayant marqué. Avec la parution, le 1^{er} mars prochain, aux éditions Le Seuil de «La Guerre d'Algérie expliquée à tous».

PAR KAHINA HAMMOUDI

La Guerre d'Algérie (1954-1962) fut le grand épisode traumatique de l'histoire de la France des Trente Glorieuses.

Et les blessures ouvertes alors ne sont pas encore refermées, comme en témoignent les polémiques mémorielles récurrentes qu'elle continue de soulever. L'historien Benjamin Stora raconte ici cette guerre longtemps restée « sans nom », ses épisodes majeurs (des massacres de Sétif à la politique de terreur de l'OAS, en passant par le putsch des généraux et la répression en métropole) et ses acteurs principaux, français comme algériens.

Il restitue cette histoire dans toute sa complexité en rendant compte des acquis et débats de la recherche historique la plus récente, par exemple en racontant comment la guerre fut vécue du côté algérien. Enfin, il revient sur les séquelles politiques et mémorielles de cette guerre de huit ans des deux côtés de la Méditerranée.

Né le 2 décembre 1950 à Constantine en Algérie, Benjamin Stora est professeur des universités. Il enseigne l'histoire du Maghreb contemporain (XIX^e et XX^e siècles), les guerres de décolonisations, et l'histoire de l'immigration maghrébine en Europe, à l'Université Paris 13 et à l'Inalco (Langues orientales, Paris). Docteur en sociologie (1978), et docteur d'Etat en histoire (1991), il a été le fondateur et le responsable scientifique de l'Institut Maghreb-Europe. Membre de l'Ecole française d'Extrême-Orient (EFEO), il poursuit en 1995 et 1996 des recherches au Vietnam. Il vit alors à Hanoi, pour une étude portant sur *Les imaginaires de guerres Algérie-Vietnam*. Puis, il a été professeur invité à l'université de New York (NYU, 1998), et chercheur trois années à



Rabat, au Maroc (1998-2001) pour une recherche sur les nationalismes marocain et algérien (publié sous le titre : *Maroc, Algérie, histoires parallèles, destins croisés*, Ed Maison neuve et Larose, 2002). Il a été professeur invité à l'université de Berlin, Freie universität, en 2011. Il a publié une trentaine d'ouvrages, dont les plus connus sont une biographie de Messali Hadj (réédition Hachette Littérature-poche, 2004) ; *La gangrène et l'oubli, la mémoire de la Guerre d'Algérie* (La Découverte, 1991) ; *Appelés en guerre d'Algérie* (Gallimard, 1997) ; *Algérie, la guerre invisible*, Ed Presses de Sciences Po (2000). Il a dirigé avec Mohammed Harbi l'ouvrage collectif, *La guerre d'Algérie*, aux éditions Robert Laffont (en poche, Hachette Littérature, 2006).

Dans le domaine des images, Benjamin

Stora a été le conseiller historique du film *Indochine*, Oscar du meilleur film étranger (1993), le commissaire des expositions La France en guerre d'Algérie (Musée des Invalides, 1992), puis à l'hôtel de Sully en 2004. Il est l'auteur du documentaire *Les années algériennes* (quatre fois une heure) diffusé en 1991 sur France 2. Puis, avec Jean-Michel Meurice, il a réalisé le documentaire *Eté 62 en Algérie*, l'indépendance aux deux visages diffusé le 7 juillet 2002 sur France 5. Il est le conseiller historique, en 2010, du film *Le Premier homme*, adaptation au cinéma du roman d'Albert Camus, par le cinéaste italien Gianni Amelio. Il est également le conseiller historique du film *Les hommes libres* du réalisateur Ismaël Ferroukhi (2010).

Il a été producteur et animateur à France culture. En 2006, Benjamin Stora publie *Les Trois exils. Juifs d'Algérie*, nommé pour le Prix Renaudot Essais. En 2007, il co-dirige avec Emile Temime un ouvrage sur l'histoire des immigrations en France, *Immigrations*, et publie un essai sur son parcours intellectuel, *Les guerres sans fin. Un historien, la France et l'Algérie*, Ed Stock, 2008. En 2009, son livre *Le Mystère de Gaulle*, son projet pour l'Algérie (Ed Robert Laffont) rencontre un grand écho dans la critique française et algérienne. Son ouvrage, *Lettres et carnets de Français et d'Algériens* a obtenu le grand Prix des lectrices de ELLE en 2011.

Benjamin Stora est membre du Jury du Prix livre d'Histoire décerné par le Sénat. Il est président du Conseil scientifique du pôle Maghreb des Centres français de recherches à l'étranger (CNRS, ministère des Affaires étrangères). Ses ouvrages et articles sont traduits en plusieurs langues étrangères (anglais, arabe, espagnol, allemand, russe, vietnamien).

K. H.

SORTI LE 15 FÉVRIER EN FRANCE

La désintégration : film choc sur le terrorisme

PAR ROSA CHAOUI

Le film se passe dans une cité de l'agglomération lilloise (on pense à Roubaix ou Tourcoing notamment). Ali, Nasser et Hamza, âgés d'une vingtaine d'années, font la connaissance de Djamel, dix ans de plus qu'eux. Aux yeux d'Ali et ses amis, Djamel apparaît comme un aîné au charisme certain.

Habile manipulateur, il endoctrine peu à peu les trois garçons, connaissant mieux que quiconque leurs déceptions, leurs failles et leurs révoltes face à une société dans laquelle ils sont nés, mais dont aucun des trois ne pense plus désormais faire partie.

"L'endoctrineur" va peu à peu amener ces jeunes à préparer un acte terroriste.

On repense bien sûr avec ce film à Zacarias Moussaoui, impliqué dans le 11 Septembre, Khaled Kelkal ou encore le gang de Roubaix, bande responsable de bande est responsable de plusieurs braquages, d'un meurtre et d'une tentative d'attentat au milieu des années 90 dans le Nord-pas de Calais.

On pense aussi aux propos de Claude Guéant, ministre de l'intérieur, sur l'inégalité des civilisations.

La désintégration est un film sur le chômage, la pauvreté, la discrimination sociale qui encouragent le repli identitaire et font le lit de l'extrémisme.

Philippe Faucon a choisi un sujet difficile, quasiment jamais abordé au cinéma. Il est d'ailleurs coutumier du fait : ses films traitent

souvent de thèmes sensibles, comme la guerre d'Algérie, dans *La trahison*. Pour faire de *La désintégration* un film exempt de tout cliché et de tout amalgame, il a beaucoup enquêté en amont sur le terrain, en multipliant les rencontres avec les jeunes, les policiers ou les enseignants.

R. C.

Fiche technique du film

* Date de sortie : 15 février 2012 (1h 18min)
* Réalisé par Philippe Faucon
* Avec Rashid Debbouze, Yassine Azzouz, Ymanol Perret plus

* Genre drame.

1^{RE} ÉDITION DU FESTIVAL DE LOUXOR POUR LE FILM AFRICAÏN

L'Algérie présente avec Lakhdar Hamina, Allouache et Zerzah

L'Algérie participera au Festival international du cinéma africain, qui se tiendra du 21 au 28 février 2012, à Louxor, à mille kilomètres au sud du Caire, avec Mohamed Lakhdar Hamina, Merzak Allouache et Abdenour Zehzah. Trente pays africains seront présents lors de cet événement salubre pour l'Égypte de l'après-Moubarak. Des longs métrages, qui ont marqué le cinéma africain, seront présentés au public, parmi lesquels *Chronique des années de brasse*. Abdenour Zehzah sera en compétition avec son film *Garaouz*, dans le volet courts métrages. Le comité de sélection est composé de trois Égyptiens : Saad Hendawy, Hala Khelil et Ateya el Dardiry.

Pour plus d'informations et pouvoir consulter la liste de tous les films sélectionnés allez sur le site du festival : <http://www.luxorafricanfilmfestival.com>

PROJETÉ EN AVANT PREMIER A L'UNIVERSITÉ PARIS 13

«Guerre d'Algérie, la déchirure»

«La principale difficulté, quand on cherche à raconter huit ans d'une guerre complexe en deux heures de documentaire, consiste à fluidifier, clarifier au maximum sans jamais verser dans le manichéisme. Avec Gabriel Le Bomin, nous avons le souci de toujours associer le téléspectateur au film. D'où un jeu permanent entre les images et le commentaire. Le texte doit expliquer sans surligner, détailler sans ennuyer, raconter sans simplifier. Surtout, il doit respecter l'émotion de certaines images. Parfois, il faut savoir s'autoriser des silences...»

PAR ROSA CHAOUÏ

Deux mois du 50e anniversaire des Accords d'Évian, ce film a, selon Gabriel Le Bomin, «l'ambition d'offrir une approche nouvelle du conflit en passant de la mémoire douloureuse à l'histoire accomplie».

Il s'agit d'un récit chronologique tout en images d'archives, majoritairement

inédites. Parmi elles, des images collectées en Algérie et dans différentes cinémathèques du Maghreb. Le film est divisé en deux parties, chacune observant un point de vue différent : celui des Français (les «événements d'Algérie») et celui des Algériens (la «guerre d'indépendance»).

Le 1er novembre 1954, un groupe d'hommes se réclamant d'une organisation inconnue, le FLN, lance une opération coordonnée contre la présence française en Algérie. Pierre Mendès France, président du Conseil, et François Mitterrand, ministre de l'Intérieur, décident d'envoyer des renforts de police. Mais l'époque est à la décolonisation. En avril 1955, le FLN est représenté à la conférence de Bandoeng, en Indonésie, qui donne naissance au «Tiers-Monde».

En août 1955, la guerre devient effective avec l'entrée en scène de masses payannes dans le Constantinois qui massa-

crent des Européens. La répression fera plusieurs milliers de victimes musulmanes. Présentée pour la première fois à l'ONU en septembre 1955, la question algérienne s'internationalise. Promettant la paix, la gauche revient au pouvoir en janvier 1956, avec Guy Mollet.

Mais en mars, un vote des «pouvoirs spéciaux» décide l'envoi des jeunes soldats du contingent. Au FLN, les ralliements se succèdent, en particulier celui du modéré Ferhat Abbas. Durant l'été 1956, les nationalistes tiennent un congrès en Algérie, dans la vallée de la Soummam en Kabylie, qui décide de porter la guerre dans les villes, notamment à Alger. En réponse, les parachutistes des officiers Massu et Bigeard investissent la ville début 1957. Si la «bataille d'Alger» s'achève en septembre 1957 par une victoire militaire, la crise morale et politique en France est très grande. Le nom du général De Gaulle com-

mence à circuler en mai 1958...

Le 13 mai 1958 à Alger, des manifestants s'attaquent au siège du Gouvernement général. Des chefs de l'armée instaurent un comité de salut public et font appel à De Gaulle. Devenu chef du gouvernement, ce dernier prononce le fameux «Je vous ai compris» et engage une réforme constitutionnelle en septembre 1958. Il propose «la paix des braves» que le FLN rejette. Le Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA), proclamé en septembre 1958, est reconnu par de nombreux Etats. En 1959, De Gaulle, président de la République, lance une opération militaire de grande envergure : le «Plan Challe». Des dizaines de milliers d'Algériens sont tués, des centaines de combattants se rendent, dont certains iront grossir les rangs des harkis. Malgré cette victoire militaire, la France reste isolée à l'ONU. Le 16 septembre 1959, De Gaulle prononce pour la première fois le mot «autodétermination». Les Européens se soulèvent («semaine des barricades» en janvier 1960) et l'armée tente un putsch en avril 1961 : de ces échecs naîtra l'OAS (Organisation armée secrète). Les négociations d'Évian se concluent par la promesse d'un référendum d'autodétermination en juillet 1962. Massacre de travailleurs algériens à Paris (17 octobre 1961), répression de militants anti-OAS au métro Charonne (8 février 1962) et de manifestants européens à Alger (26 mars), départ massif des pieds-noirs, enlèvements d'Européens, massacres de harkis : cette fin de guerre est terrible. Dans l'été 1962, des foules algériennes acclament l'indépendance de l'Algérie.

R. C.

FILMS SUR LA GUERRE D'ALGÉRIE

Algérie, histoires à ne pas dire

Algérie/France, 180', 2007
Documentaire
Réalisation Jean-Pierre Lledo
Production Mille et Une Productions, Naouel Films

Synopsis : En 1962, au moment de l'indépendance, quatre personnes d'origine musulmane, en quête de vérité sur leur propre vie, reviennent sur les sept dernières années de la guerre et de la colonisation française. Entre haines et fraternités, ils nous font (re)visiter les mythes fondateurs de l'Algérie nouvelle.

Algérie en flammes

Réalisation René Vautier
France / 20' / 1958
Scénario, Image, Montage René Vautier
Production René Vautier. La DEFA.

Synopsis : A l'aube de la lutte pour l'indépendance de l'Algérie, René Vautier a produit un film sur la conquête de l'Algérie par la France en 1830. Il fut sévèrement critiqué par le ministère français des Affaires étrangères qui considérait cette pré-déclaration d'une rébellion de l'Algérie contre l'opresseur étranger, comme un danger pour la sécurité nationale. En réaction à cette accusation, René Vautier tourne Algérie en flammes, à la manière d'un reportage sur le mouvement de résistance algérien. A cause de l'émotion provoqué par ce film, il est obligé de passer dans la clandestinité pendant 25 mois. Après la déclaration d'indépendance, il fonde le premier Centre audiovisuel algérien

MONS (BELGIQUE) CÉLÈBRE LE CINÉMA D'AMOUR

L'indépendance de l'Algérie au menu

La ville wallonne de Mons, capitale européenne de la culture 2015, rend hommage au thème de l'amour à partir du 24 février...

La 28e édition du Festival international du film d'amour (Fifa) de Mons (Belgique) se tiendra du 24 février au 2 mars prochains. Loin de se contenter de célébrer un amour idéal, la manifestation poursuivra son crédo de soutenir un cinéma exigeant et engagé, romantique parfois mais pas forcément béat.

Pendant une semaine, le festival offrira un coup de projecteurs aux nouveaux représentants des 7es Arts italien et scandinave. Une sélection dédiée au Cinéma du Sud sera aussi présentée au public, avec des œuvres venues d'Amérique latine,

d'Afrique ou d'Asie. Le cinquantième anniversaire de l'indépendance de l'Algérie sera également à l'honneur, avec la projection de Kedach Ethabni et de Fatma-Zohra Zamoum, précédée d'une intervention de Yasmina Benguigui. Un programme de classiques sera, par ailleurs, proposé pour la première fois, avec des films empruntés d'amour marquants et exigeants, comme *Once* de John Carney, *L'homme sans passé* d'Aki Kaurismaki ou *Kika* de Pedro Almodovar.

Onze longs métrages seront en lice pour les trophées du Fifa, dont *Ursul* de Dan Chisu (Roumanie) ou *Fish N'chips* d'Elias Demetriou (Grèce). Tous ont la particularité d'évoquer les problématiques affectives sans fard ni fioriture. Le jury

officiel sera présidé par le cinéaste tchadien Mahamat Saleh Haroun, lauréat d'un Prix du jury à Cannes en 2010 avec *Uu homme qui crie*. Victoria Abril (KIKA) fera office de marraine de la 28e édition. Un film français ouvrira les festivités hors compétition : *Des vents contraires*, de Jalil Lespert, adapté d'un roman d'Olivier Adam. *Perfect sense* de David MacKenzie, qui réunit Eva Green et Ewan McGregor, conclura l'événement. De nombreux hommages seront aussi rendus. Des Coups de cœur résonneront pour Sami Bouajila, Patrick Chesnais et le Bosnien Danis Tanovic.

R. C.

INSUFFISANCE CARDIAQUE

Maladie des vieux

L'insuffisance cardiaque est une maladie de la personne âgée ; elle représente un problème majeur de santé publique en raison du vieillissement de la population et de l'augmentation de la fréquence des facteurs de risque cardiovasculaire, explique dans La Presse Médicale le docteur Olivier Hamon (hôpital Broca à Paris).

La prévalence (nombre total de cas par an) et l'incidence (nombre de nouveaux cas par an) de l'insuffisance cardiaque augmente avec l'âge, la prévalence étant de 1% entre 50 et 59 ans, puis atteignant 10% entre 80 et 89 ans et l'incidence s'élevant à 120.000 nouveaux cas par an.

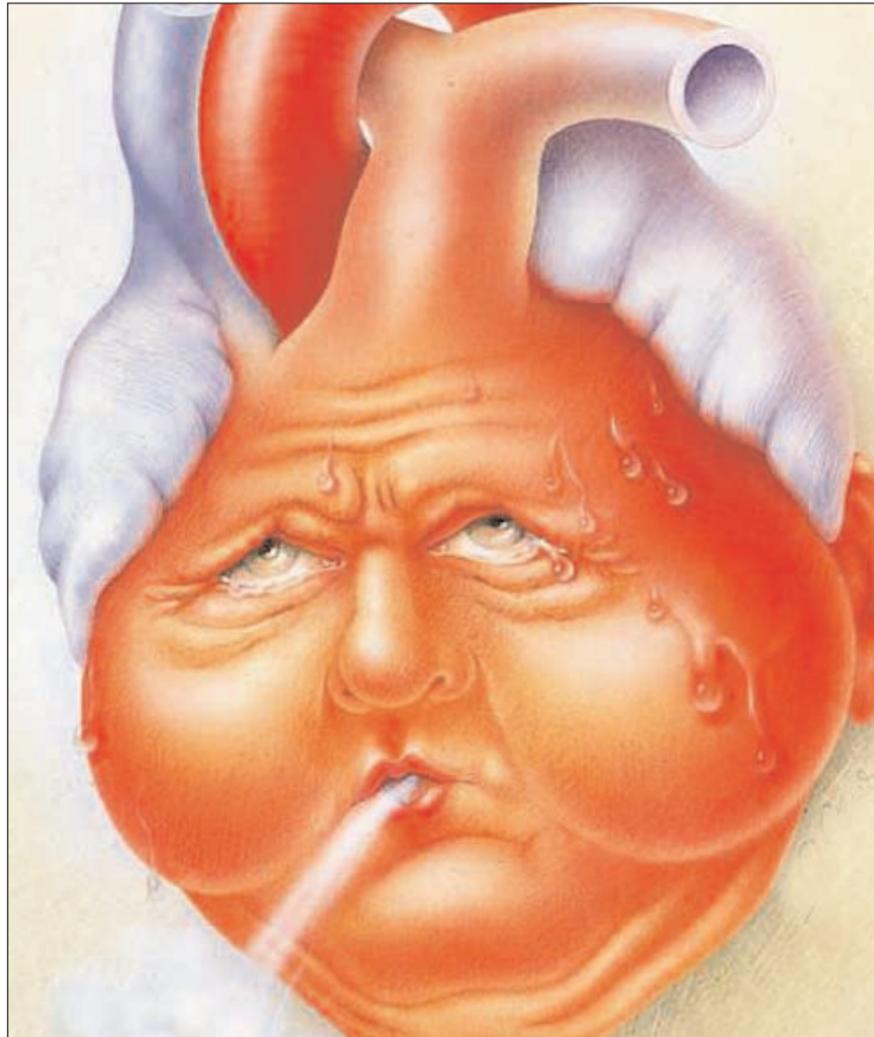
L'insuffisance cardiaque représente, par ailleurs, la première cause d'hospitalisation des plus de 65 ans et s'avère responsable d'environ 25% des hospitalisations en cardiologie, avec un taux de réhospitalisation pour décompensation aiguë de près de 50%.

"Les causes de réhospitalisation peuvent être d'origine médicale (survenue d'une arythmie par fibrillation auriculaire, poussée hypertensive, épisode ischémique aigu, infection bronchopulmonaire, anémie). Elles sont néanmoins évitables le plus souvent, en particulier lorsqu'il s'agit d'une mauvaise observance thérapeutique, d'une mauvaise compréhension du traitement, d'une insuffisance du système social ou d'un traitement inapproprié", commente le spécialiste.

Des comorbidités fréquentes

"Chez le patient âgé, il faut tenir compte de toutes les pathologies associées et ne pas raisonner sur un seul organe" selon un cardiologue

Parmi les affections associées à une insuffisance cardiaque, on retrouve le plus souvent d'autres maladies cardiovasculaires



telles qu'une hypertension artérielle, une insuffisance coronaire, une arythmie et un accident vasculaire cérébral.

"Les autres pathologies sont dominées par la démence, les chutes, le diabète, l'anémie, la bronchopneumopathie chronique obstructive et la dépression"

En outre, les personnes âgées insuffisantes cardiaques présentent souvent une altération d'au moins une activité de base de la vie quotidienne (se laver, s'habiller, se déplacer, manger, aller aux toilettes, être continent). "Toutes les comorbidités observées à cet âge sont associées à une augmentation du risque de décès : ainsi, une insuffisance respiratoire multiplie le risque par 2,34, une insuffisance rénale chronique par 1,65, une démence par 1,24 et un accident vasculaire cérébral par 1,23". Dans une telle situation, estime-t-il, la prise en charge des malades doit s'accompagner d'une évaluation gériatrique indispensable pour apprécier les éléments médicaux et psychosociaux

Une fonction systolique préservée

L'insuffisance cardiaque des patients âgés diffère de celle des plus jeunes en raison d'une fonction systolique le plus souvent conservée.

Cependant, les causes de la maladie demeurent les mêmes : il s'agit principalement de l'hypertension artérielle et de l'insuffisance coronaire. Toutefois, l'altération de la fonction systolique apparaît un facteur majeur de gravité chez les personnes âgées.

FATIGUE, ESSOUFFLEMENT

Et si c'était une anémie ?

Fatigue permanente, essoufflement, battements de cœur irréguliers... Et si c'était une anémie ? Elle est fréquente, surtout à cause d'un manque de fer. Et certaines parties de la population sont particulièrement à risque.

L'anémie correspond à un manque d'hémoglobine dans le sang. Cette protéine, présente dans les globules rouges, a pour rôle principal de transporter l'oxygène jusqu'aux organes. Être anémié, manquer de globules rouges, peut donc avoir un impact important sur la santé.

La cause la plus fréquente de l'anémie est le manque de fer, élément indispensable à la fabrication de globules rouges par la moelle osseuse. Si l'organisme est carencé en fer pendant trop longtemps, les réserves de fer s'épuisent et l'anémie apparaît.

Ce manque de fer est souvent le résultat de pertes de sang régulières. Des règles abondantes pour les femmes. Mais aussi des pertes de sang au niveau du tube digestif qui passent le plus souvent inaperçues quand elles sont quotidiennes mais peu importantes. Certaines maladies héréditaires, comme les thalassémies, peuvent causer des anémies. Elles concernent surtout les populations du pourtour méditerranéen, de certaines régions d'Afrique et d'Asie.

L'anémie a de nombreux symptômes

Quand l'anémie est modérée, elle peut passer inaperçue. Plus le déficit en globules rouges, et donc en hémoglobine, est important, plus les symptômes sont eux

aussi présents.

L'anémie entraîne surtout une fatigue excessive permanente. Mais d'autres signes peuvent être présents :

- Essoufflement à l'effort
- Augmentation du rythme cardiaque
- Vertiges
- Maux de tête
- Bourdonnements dans les oreilles...

Il n'est cependant pas évident de détecter une anémie en se basant sur ces symptômes, qui ne sont pas très spécifiques.

Des groupes à risque d'anémie

L'anémie est plus fréquente dans certaines tranches de la population :

Les femmes sont plus à risque, surtout avant la ménopause, à cause des pertes de sang liées aux règles.

Chez les femmes enceintes, le manque de fer est extrêmement fréquent. Leurs besoins quotidiens en fer passent en effet à 50 mg, contre 18 mg en temps normal.

Les personnes âgées sont aussi très souvent touchées par l'anémie : la prévalence chez elles est supérieure à 10%, et plus élevée encore pour les personnes vivant en institution.

Enfin, les végétariens sont plus souvent à risque d'anémie parce qu'ils ne consomment pas de protéines animales. Même s'il est possible d'être végétarien sans manquer de fer, un contrôle sanguin occasionnel est donc conseillé.



Comment traiter l'anémie ?

Lorsqu'une anémie est détectée par un test sanguin, il est important d'en déterminer la cause. Celle-ci est souvent bénigne : femme jeune qui a des règles très abondantes par exemple.. Après une supplémentation en fer, une prise de sang quelques semaines plus tard permettra de vérifier que le taux d'hémoglobine remonte bien.

Mais l'anémie peut aussi être le seul signe apparent de pathologies potentiellement graves (un cancer colorectal qui fait saigner l'intestin par exemple). Elle mérite donc toujours un diagnostic précis et un suivi adapté.

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE, MATCHES ALLER DU TOUR PRÉLIMINAIRE)

L'ASO Chlef et la JSM Béjaïa à l'épreuve africaine

L'ASO Chlef, champion d'Algérie en titre, et la JSM Béjaïa, son dauphin, les deux représentants algériens en Ligue des champions d'Afrique, joueront aujourd'hui deux matches comptant pour le tour préliminaire. Le premier donnera la réplique à la formation de Burkina-Faso, ASFA (16h00), et le second défiera le FC Foulah du Tchad (15h00).

PAR MOURAD SALHI

Les deux représentants algériens qui participent pour la première fois dans leur histoire nourrissent de grandes ambitions dans cette prestigieuse compétition continentale.

L'ASO Chlef, champion d'Algérie en titre, qui reste, néanmoins, sur deux résultats négatifs en championnat, une défaite contre la JSM Béjaïa et un nul contre l'ES Sétif, a fixé la phase des poules comme principal objectif. Un objectif loin d'être une simple sinécure, mais pas aussi impossible d'autant plus que le championnat du Burkina-Faso n'a pas encore débuté. «Le fait que le championnat du Burkina-Faso n'a pas encore démarré cela joue en notre faveur, car l'adversaire manque de compétition, un paramètre que nous allons tenter d'exploiter pour réussir un bon coup à Ouagadougou», a déclaré, à l'APS, Abdelkrim Medouar, président de cette formation. Côté effectif, l'entraîneur Noureddine Saâdi ne bénéficiera pas des services des deux nouvelles recrues étrangères engagées par le club lors de la période des transferts hivernaux, à savoir le Franco-djiboutien Kader Hassen et le Burkinabé Hervé Oussalé, car ne disposant pas encore de licence africaine. Le président de l'ASO a confirmé que ses deux nouvelles recrues, lors du mercato d'hiver, «ne sont pas qualifiés pour cette compétition, précisant qu'ils bénéficieront de leurs licences africaines dès le prochain tour». Si le sort des ses deux nouvelles recrues est connu, l'incertitude plane surtout sur la participation du latéral droit Bouziane Senouci en raison d'une blessure. L'ASO Chlef, qui occupe actuellement la deuxième place au classement général de la ligue



1, et en dépit des conditions difficiles dans lesquelles se joueront ces genres de rendez-vous africains, tentera quand même de revenir avec un résultat probant qui lui permettra de bien négocier le manche retour à Chlef.

La JSM Béjaïa pour une option de qualification

La JSM Béjaïa, qui est appelée également à représenter l'Algérie dans cette compétition africaine aux côtés de l'ASO Chlef, affrontera aujourd'hui à partir de 15h00 la formation tchadienne du FC Foulah, avec la ferme intention de prendre une option de qualification. Les poulains de l'entraîneur béjaoui, Alain Michel, qui participent également pour la première fois à la Ligue des champions africaine tenteront, de leur côté, de faire une bonne figure, en revenant au bercail avec un bon résultat. Tout comme l'ASO Chlef, la JSM Béjaïa aura une mission difficile au Tchad. Après leur dernier match en championnat, les Béjaouis vont se focaliser désormais sur le rendez-vous de cet après-midi. Une rencontre qu'ils comptent aborder avec la ferme intention de réaliser le meilleur résultat possible. Un match qui ne s'annonce pas du tout facile pour les camarades de Gasmî devant une très bonne équipe du FC Foulah. Il est vrai qu'un match nul est déjà bon pour la suite de la compétition, mais il faut viser loin pour éviter toute mauvaise surprise. Le fait de

jouer la manche retour à Béjaïa c'est déjà un bon atout. En cas de qualification au prochain tour, la JSMB accueillera le vainqueur de la double confrontation entre l'AF Amadou Diallo de la Côte d'Ivoire et les Diables rouges du Congo. Côté effectif, 19 joueurs ont effectué leur déplacement à Ndjamenâ. Le staff technique a préféré ne pas retenir quatre jeunes joueurs, à savoir Boulaïncer, Aourès, Hamouche et Aït Fergane. Le staff technique, qui est conscient de l'importance de cette première sortie qui opposera son équipe à celle de Foulah, champion en titre du Tchad, veut mobiliser sa troupe et la mettre devant sa responsabilité. Ayant sûrement constaté quelques imperfections après le dernier match du championnat face au doyen, le premier responsable technique de la JSMB doit vite trouver une bonne formule qui lui permettra de faire bonne figure et réussir sa première sortie africaine. Une fois sur les lieux et afin de régler les dernières retouches, le staff technique béjaoui a programmé deux séances d'entraînement seulement. En dépit des conditions difficiles dans lesquelles se déroulera cette rencontre, la formation de la vallée de la Soummam nourrit de grandes ambitions. Certes, la mission des coéquipiers de Maroci s'annonce difficile, mais elle n'est pas aussi impossible. Auréolés de leurs deux derniers résultats en championnat face à l'ASO Chlef et au MC Alger, les Béjaouis comptent confirmer cette belle performance en Ligue des champions africaine et assurer, du coup, un bon résultat qui leur permettra de prendre une option de qualification au prochain tour. En tout cas, le rendez-vous du Tchad est loin d'être une simple sinécure pour le représentant algérien, donc il doit être très vigilant et prendre très au sérieux cette formation. Outre cette bonne formation, les Algériens doivent faire face au climat qui ne sera pas à leur avantage, surtout que le taux d'humidité est très élevé en ce moment dans ce pays. Concernant l'adversaire, l'entraîneur adjoint Kamel Achouri a confirmé à l'APS que son équipe ne possède aucune information, autrement dit la JSM Béjaïa fera un voyage vers l'inconnu. N'empêche, cet entraîneur s'est dit confiant quant aux capacités de son groupe de réaliser une bonne performance à N'djamena.

M. S.

FÉDÉRATION DE NATATION L'élection du président fixée pour le 4 mars

L'élection du président de la Fédération algérienne de natation aura lieu le 4 mars prochain, a annoncé jeudi à l'APS, le président intérimaire Elias Kebbab, également membre du bureau fédéral de la FAN.

"Après l'installation de la commission électorale chargée de préparer l'élection au poste de président de la Fédération algérienne de natation, lors de l'AG Ordinaire du 13 février, puis validée hier (ndlr-mercredi) par le ministère de la Jeunesse et des Sports, la date du 4 mars a été retenue pour l'organisation de ce suffrage" a-t-il affirmé.

"La commission est composée de trois membres de l'assemblée générale de la FAN : Ahmed Aouni (ligue de Médéa), Kamel Yadi (ligue de Tlemcen), Ferroudj Derradji (Ligue de Batna), auxquels s'ajoutent le secrétaire générale de la FAN, Mohamed Krich et un représentant du MJS, non encore désigné" a-t-il précisé. Selon le président intérimaire de la FAN auquel il a été signifié lundi sa mise de fin de fonction, par le DG des sports, Hocine Kennouche, la commission "débutera" ses travaux dimanche prochain.

"Elle recueillera dans un premier temps les candidatures dans un délai de 8 jours, et étudiera par la suite les éventuels recours sous huitaine" a également indiqué Kebbab. Il faut noter que les bilans de la saison 2010-2011 de la FAN ont été adoptés (41 voix pour, 3 contre, 3 abstentions) par l'AG ordinaire du 13 février réunie à Zéralda (Alger). Les bilans de la saison 2009-2010 ont été directement déposés auprès du MJS.

CROSS MILITAIRE L'amitié à travers le sport

Près de 840 participants ont pris part au cross militaire de "l'amitié à travers le sport", dont le coup d'envoi a été donné jeudi par le général Bouafia Amar, chef de l'état-major de la 3^e région militaire (RM) à Béchar. Ce cross, qui a eu lieu sur une boucle de 5 km en un unique départ, a été facilité par le beau temps qui règne actuellement sur la région de Béchar, ce qui a permis son déroulement dans de bonnes conditions physiques pour la plupart des participants, a signalé un membre du staff technique qui a encadré la compétition. Cette manifestation sportive militaire, qui s'est déroulée au complexe sportif Cdt Bachir-Chekrouch de la 3^e RM, s'inscrit dans le cadre de la célébration du 64^e anniversaire de la création du conseil international du sport militaire (CISM), a indiqué le lieutenant-colonel Nouali Mohamed, responsable du service régional des sports militaires de la 3^e RM. Inscrite aussi dans le cadre de la préparation physique et de combat des éléments de l'armée nationale populaire (ANP), cette compétition a été marquée par une participation des différentes catégories de grades et d'âges des membres des unités de la garnison de Béchar et de celles du commandement de la 3^e RM, a signalé le lieutenant-colonel Nouali Mohamed.

Résultats techniques

Catégorie seniors

- 1-Adjudant Harkati Salah
- 2-Commandant Chikioua Fateh
- 3-Adjudant-chef Benjabar Berkane

Catégorie juniors

- 1-Caporal contractuel Boualeg Abderahim
- 2-Caporal Chef Aissa Mahrez
- 3-Caporal Chef Lakehal Bachir.

33^{ES} CHAMPIONNATS D'AFRIQUE DE JUDO

Le Maroc confirme leur tenue en avril à Agadir

La Fédération royale marocaine de judo (FRMJ) a confirmé la tenue de la 33^e édition des Championnats d'Afrique, qualificative pour les Jeux Olympiques-2012 de Londres, à Agadir (environ 600 km au sud de Rabat) du 2 au 8 avril prochain.

"La Fédération internationale et l'Union africaine de judo avaient proposé de

confier l'organisation de cette édition au Maroc après les difficultés rencontrées par le Mali", a indiqué jeudi la FRMJ dans un communiqué, précisant que la Fédération marocaine a donné son "accord de principe" et a désigné à Agadir comme ville hôte de cette manifestation sportive continentale. Le championnat d'Afrique de cette

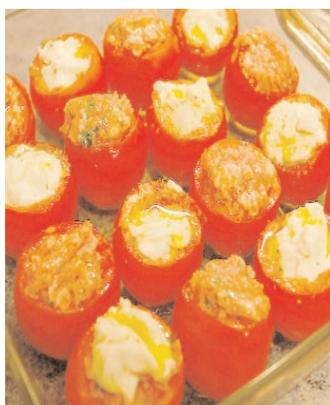
discipline devait se disputer du 27 février au 4 mars prochain à Bamako.

Ces 33^{es} Championnats réuniront 25 pays (hommes et dames), ajoute-on.

La précédente édition organisée en avril 2011 à Dakar (Sénégal) avait été remportée par la Tunisie (hommes et dames).

Cuisine

Tomates au four



Ingrédients :

6 tomates
4 gousses d'ail
Persil haché
Thym
2 c. à soupe de chapelure
Huile d'olive
Sel, poivre

Préparation :

Couper les tomates en deux, les sécher sur un linge propre. Mélanger dans un bol le persil haché, l'ail haché et la chapelure. Disposer les demis de tomates dans un plat allant au four huilé, saler et poivrer, saupoudrer de thym et le mélange de chapelure, et arroser d'un filet d'huile d'olive. Faire cuire dans un four préchauffé à 180°C pendant 30 minutes.

Cookies aux pépites de chocolat



Ingrédients :

120 g de beurre mou
150 g de sucre de canne
1 œuf
1 demi c. à café de vanille liquide
225 g de farine
1 demi c. à café de levure chimique
1 pincée de sel
200 g de pépites de chocolat

Préparation :

Préchauffer le four à 180°C. Battre le beurre mou avec le sucre, jusqu'à obtenir une pâte mousseuse. Ajouter l'œuf entier, la vanille liquide et bien battre le tout. Dans un autre récipient, mélanger la farine, la levure et le sel, puis les ajouter petit à petit à la pâte, en remuant bien pour les incorporer. Ajouter enfin les pépites de chocolat. Déposer sur du papier sulfurisé sur une plaque à pâtisserie. Faire des petits tas, bien espacés, et les aplatir un tout petit peu avec le dos d'une cuillère. Cuire environ 10 minutes au four, en surveillant que les cookies ne brûlent pas.

SOINS, BEAUTÉ

Prendre soin de sa peau...

L'épiderme, précieux mais très fragile, est agressé par les changements de températures trop radicaux.

Pour l'aider à passer en douceur à la froide saison, découvrez nos conseils beauté...

Utiliser des crèmes adaptées

Les produits de beauté sont comme les garde-robes : ils changent avec les saisons ! Si l'été, les émulsions et les fluides légers sont privilégiés, l'hiver, on opte au contraire pour des crèmes plus gourmandes, plus riches qui protègent davantage des intempéries, du vent, du froid...

On s'offre un soin complet

L'automne est la bonne saison pour nettoyer sa peau en profondeur. Comment ? En s'offrant un soin du visage complet. Le top ? Un nettoyage de peau en institut pour retrouver un visage net et éclatant. Les petits budgets préféreront des soins maison : un gommage spécifique pour le visage puis un masque hydratant ou matifiant, selon que leur peau soit sèche ou à tendance grasse.

On s'exfolie régulièrement

Une fois par semaine, on se gomme le visage et le corps. Le but... se débarrasser des cellules mortes qui empêchent l'épiderme

d'absorber convenablement les crèmes appliquées.

AppliqueR une crème matin et soir

Au réveil, après la toilette, on se pose une crème hydratante et nourrissante qui prend soin de la peau et qui la protège. Le soir, on applique un soin de nuit à la composition spécifique pour chouchouter son épiderme malmené tout au long de la journée. Deux étapes indispensables pour une peau resplendissante.

Éviter les changements de température

Les douches brûlantes et les bains prolongés sont à proscrire : la peau supporte difficilement de passer du glacial au trop chaud. Pour ne pas l'agresser, on veille donc à ne pas se plonger dans une eau à plus de 37° et à ne jamais y rester plus de 20 minutes.

On respecte les démaquillages:

Pour protéger sa peau, prévenir son vieillissement et la préparer à la chute du mercure, on veille à en prendre soin dans les règles de l'art. Comment ? En nettoyant et démaquillant son visage deux fois par jour pour la purifier avant de l'hydrater.

On n'oublie pas les lèvres...

Dès que le vent souffle et que les températures baissent, elles sont les premières à souffrir. N'oubliez donc pas de vous appliquer du baume à lèvres plusieurs fois par jour et de vous en poser une couche épaisse



avant de vous coucher qui agira comme un masque réparateur...

...ni les mains

Très exposées, elles souffrent elles aussi de l'hiver. On en prend donc soin avec des soins adaptés pour éviter qu'elles ne subissent de plein fouet la déshydratation.

On boit sans risque

Buvez 1,5 litre quotidiennement. En commençant par un grand verre d'eau au réveil pour éliminer les toxines accumulées pendant votre sommeil.

CONSEILS PRATIQUES

Entretenir une friteuse

Bien la nettoyer :

Tout d'abord, pensez à couvrir votre friteuse afin d'éviter une contamination par des poussières et éviter que le bain s'enflamme accidentellement. De plus, il n'est pas recommandé d'utiliser un bain d'huile qui a croupi plusieurs mois.

Changez l'huile toutes les 5 à 6 fritures, et ne rajoutez surtout pas de l'huile neuve à l'huile usée.

Nettoyez à fond votre friteuse, avant chaque renouvellement d'huile, comme une casserole, avec une éponge imbibée de produit lessive vaisselle, peut-être un peu plus abrasif.

Il est conseillé également d'essuyer le haut de la friteuse avec du papier ménager après chaque utilisation.



Attention à l'huile de friture usagée

Elle ne doit pas être complétée avec de l'huile fraîche. Après 5 bains, il vaut

mieux la renouveler complètement, mais si une huile a fumé ou même simplement bruni, il ne faut pas attendre, changez-la immédiatement.

Trucs et astuces

Colle blanche épaissie



Quand la colle blanche s'épaissit dans une bouteille, ajoutez-y une petite quantité de vinaigre, la colle reprendra sa consistance normale.

Clouer sans fendre le bois



Mettez le clou à l'envers sur un support dur et donnez quelques légers coups de marteau sur sa pointe. Le clou est moins pointu et un peu aplati : les fils du bois ne s'écarteront plus.

Percer du carrelage



Pour ne pas éclater votre carrelage quand vous le percez, mettez un morceau de scotch dessus pour limiter la casse.

Planter un clou sans dégât



Découpez une languette de carton, enfoncez le clou à l'une des extrémités et la tenir de l'autre côté. Vos doigts seront ainsi dégagés de la zone de frappe.

Le traquet motteux, un mini-oiseau capable de migration record

Le traquet motteux est un oiseau de seulement 25 grammes capable de voyager depuis l'Arctique jusqu'à l'Afrique sub-saharienne. Selon une étude, il serait en mesure de parcourir chaque année 30.000 kilomètres.



Le petit passereau insectivore connu sous le nom de traquet motteux se reproduit dans le nord du Canada et en Alaska à la saison chaude mais passe l'hiver dans des régions très éloignées. Ainsi, cet oiseau de 25 grammes seulement (l'équivalent de deux cuillères à soupe de sel !) est capable de migrer vers différentes régions d'Afrique pour y hiverner, ce qui lui fait parcourir chaque année pas moins de 30.000 kilomètres aller-retour. Rapporté à sa taille, ce cycle migratoire est l'un des plus longs jamais observé pour un quelconque oiseau dans le monde, estime l'étude qui révèle le record de ce mini-oiseau. Au cours de ces travaux publiés mardi dans la revue *Biology Letters* de l'Académie des sciences britannique, des biologistes canadiens et allemands ont utilisé des engins de géolocalisation miniaturisés de seulement 1,2 gramme. Ceux-ci leur ont permis de suivre en tout 46 traquets durant plusieurs mois et sur de longues distances. 30 d'entre eux ont été équipés en Alaska et 16 autres sur l'île de Baffin, située sur la côte arctique orientale du Canada, de l'autre côté du continent nord-américain.

Seuls cinq des trente traquets d'Alaska équipés en 2009 sont revenus l'année suivante. Leur détecteur a alors révélé qu'ils

avaient passé l'hiver en Afrique de l'Est, aux confins du Soudan, de l'Ouganda et du Kenya. Durant l'automne, les oiseaux survolaient le nord de la Russie et le Kazakhstan avant de traverser le désert d'Arabie. Un périple d'environ 14.600 kilomètres qui leur a demandé trois mois. Au printemps suivant, ces oiseaux ont suivi la même route migratoire en sens inverse, en seulement 55 jours cette fois.

Le seul oiseau terrestre à faire un tel voyage

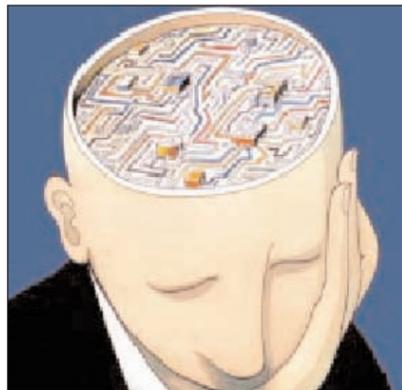
Les 16 traquets marqués dans l'est du Canada en 2010, eux, ont parcouru les 3.400 kilomètres séparant l'île de Baffin des îles britanniques en seulement quatre jours, soit une vitesse moyenne de 850 kilomètres par jour, souligne l'étude relayée par l'AFP. Ils ont alors bifurqué vers le sud, traversant l'Europe pour hiverner sur la côte de Mauritanie. Ils ont ensuite fait le voyage en sens inverse une fois le printemps revenu.

Au vu de tels périples, "le traquet motteux est le seul oiseau terrestre connu qui relie physiquement deux écosystèmes radicalement différents entre le Vieux Monde et les régions arctiques du Nouveau Monde", conclut Ryan Norris de l'université canadienne de Guelph (Ontario).

Les calories brûlent la mémoire

Manger trop gras ou trop sucré favorise les troubles cognitifs légers.

Reprendre une part de dessert n'a pas seulement un mauvais effet sur la ligne. Mais aussi sur la mémoire. C'est le résultat d'une étude américaine selon laquelle les personnes âgées qui mangent plus de calories sont plus facilement victimes de troubles cognitifs légers. Ces troubles désignent un phénomène intermédiaire entre les changements liés à l'âge et les pathologies plus sérieuses, responsables de troubles évolutifs, comme la maladie d'Alzheimer. La recherche a porté sur 1.233 personnes âgées de 70 à 89 ans, dont 163 avaient des troubles cognitifs légers. Les patients ont rempli chaque jour pendant plusieurs semaines un questionnaire sur leur consommation de nourriture. Le groupe de personnes qui avalait le moins de calories en consommait entre 600 et 1.526 par jour, le groupe intermédiaire entre 1.526 et 2.143 et le groupe en consommant le plus se situait entre 2.143 et 6.000 calories quotidiennes. Il s'est avéré que ceux consommant plus de 1.526 calories par jour étaient deux fois plus sus-



ceptibles d'avoir des troubles cognitifs légers. Les scientifiques auteurs de l'étude n'ont pas d'explications sûres sur le rapport entre calories et perte de mémoire, mais ils estiment que la consommation de produits caloriques pourrait stimuler des protéines de stress dans le cerveau, lesquelles seraient responsables de la perte de mémoire. "Un régime sain pourrait prévenir une perte de mémoire avec la vieillesse", commente Yonas Geda, un médecin qui a participé à l'étude. Ces résultats confirment ceux d'une autre enquête menée en 2002.

Inde : des analyses ADN pour condamner les trafiquants de venin de serpent

Le braconnage de serpents pour leur venin est en pleine recrudescence en Inde. Pour lutter contre ce trafic, les autorités reçoivent l'aide de scientifiques pour déterminer si oui ou non le venin provient d'une espèce protégée. Une preuve qui leur permet de condamner les trafiquants. Le trafic de venin serait en hausse dans le pays, selon les autorités indiennes dans le Kerala. La substance rapporte gros mais elle est prélevée en majorité chez les espèces en voie de disparition comme le cobra. "Le braconnage et le commerce illégal de serpents et autres reptiles est un énorme problème dans l'Asie du sud. Ce sont des animaux convoités pour leur viande et leur peau, et qui sont utilisées dans la médecine traditionnelle", a expliqué Richard Thomas de l'organisation Trafic. Une fois prélevé, le venin est alors revendu au marché noir comme drogue. Ainsi, les autorités indiennes ont saisi il y a peu 600 grammes de venin d'une valeur de 300.000 euros. La substance provenait d'un naja, une espèce de cobra chez qui il

est particulièrement difficile d'extraire le venin. D'où le prix. Selon Bill Haast, ancien directeur du Serpentarium de Miami cité par Good-planet.info, il faut 69.000 prélèvements de venin pour remplir une pinte. Face à l'ampleur qu'a pris le phénomène, les autorités ont donc décidé d'agir mais il est difficile de condamner les trafiquants quand on ignore si le venin vient ou non d'une espèce protégée. Du moins, c'était le cas jusqu'à ce que les scientifiques ne fournissent un coup de pouce.

En effet, ceux-ci peuvent déterminer si le venin prélevé provient d'une espèce protégée ou non en comparant les ADN présents dans les échantillons. Ainsi, des prélèvements de venin ont été récemment envoyés au Centre pour la biologie cellulaire et moléculaire d'Hyderabad et ont permis de démontrer que la substance provenait bien d'un cobra indien, espèce protégée. Les contrebandiers mis en cause dans l'affaire ont pu être accusés de chasse illégale et de trafic d'animal protégé. Ils risquent jusqu'à trois ans de prison.

L'encyclopédie DES INVENTIONS

CURE-DENT

Lorsque l'on parle de l'histoire du cure-dent, nous pouvons dire qu'il date de très loin mais nous ne pouvons malheureusement pas dire qui l'a inventé. Par contre, il semblerait que le cure-dent moderne aurait été quant à lui utilisé pour la première fois en 1826, à la Chambre d'huître des syndicats, le premier restaurant de Boston. Quant à la première machine pour en fabriquer, elle aurait été brevetée en 1872 par Silas Noble et J.P. Cooley et 90% de cette fabrication se fait dans le Maine.



Barack Obama, un tweet à Michelle Obama pour la Saint-Valentin



Hier, à l'occasion de la fête des amoureux, Barack Obama a tenu à souhaiter une bonne Saint-Valentin à sa femme, Michelle, sur Twitter.

« Hé @MichelleObama, Joyeuse Saint-Valentin - bo », a écrit le président des

Etats-Unis signant son tweet de ses initiales.

Un peu plus tôt dans la journée, Barack Obama avait enjoint les hommes du Congrès américain à « ne pas oublier » cette fête. « Croyez-en mon expérience, il est important de vous en souvenir. Et si vous voulez un conseil, n'hésitez pas à en faire beaucoup », avait-il déclaré.

Est-ce pour cette raison qu'il a pris à témoin ses 12,5 millions de followers sur le réseau social ? C'est possible. Mais au delà de ce message vraiment « cro mignon », le président Obama a démontré un peu plus que son amour pour sa femme, Michelle : son aisance sur les réseaux sociaux dont il s'est approprié les codes. À l'aube d'une campagne présidentielle qui se jouera autant sur le terrain que sur Internet, adresser un message de Saint-Valentin à sa douce sur les réseaux sociaux montre bien quel rôle joue la communication dans le processus de séduction des électeurs.

Lindsay Lohan

elle doit
175.000
euros aux
impôts

Alors qu'elle essaie de se racheter une conduite ces derniers mois, Lindsay Lohan voit son passé ressurgir. Selon un rapport de l'administration fiscale obtenue par le site TMZ, LiLo n'aurait pas payé ses impôts en 2009 et 2010.

140.203 dollars (106.331 euros). C'est la somme que Lindsay Lohan doit aux impôts américains selon TMZ. Le site américain qui, il y a moins d'un mois, révélait que la starlette avait déjà omis de régulariser sa situation en 2009 (avec à la clé une ardoise de 93.700 dollars, soit près de 73.000 euros), s'est procuré des documents de la cour de Los Angeles, qui accablent Lilo.

Renflouée après avoir posé nue en Une de Playboy, l'ancienne égérie Disney, va devoir au plus régler ses dettes sous peine de voir l'administration fiscale américaine saisir sa voiture, sa maison et ses comptes bancaires.



Laurence Ferrari

« Avec mon mari, c'est toujours une fête quand on se retrouve »

Laurence Ferrari a accordé à "Paris Match" une interview dans laquelle elle a parlé de sa vie de journaliste, bien sûr, mais également de sa vie de famille avec Renaud Capuçon, son mari, et de ses enfants, dont leur petit dernier, Elliott, âgé de quinze mois. Maman de baptiste, 18 ans et Laetitia, 15 ans, Laurence Ferrari n'a pas eu de grosse surprise avec la naissance d'Elliott. Quand Elliott se met devant la télé et, au moment du générique, il pousse des cris de joie dès que sa maman apparaît à l'écran. Puis il va vite se coucher, tout heureux !

Kate Middleton la Saint-Valentin, une histoire de cœur

Kate Middleton a passé seule sa première fête de la Saint-Valentin depuis son mariage le 29 avril 2011. Kate Middleton a choisi d'offrir son temps à Aimee Haswell, une petite fille de sept ans atteinte d'une grave malformation cardiaque. Elle s'est rendue au Alder Hey Children's hospital de Liverpool et y a passé une bonne partie de la journée avec la petite fille. Kate Middleton s'est également rendue au Brink, un des premiers bars pour adultes ne servant pas une goutte d'alcool aux personnes souffrant d'alcoolisme, puis dans la Ronald McDonald House de Liverpool, qui accueille gratuitement les familles d'enfants hospitalisés. La princesse Diana était appelée « la princesse de cœur », Kate semble bien partie pour lui succéder.



Isabelle Adjani

avec ceux qui ont envie
d'aimer Zahia



Des points communs entre Isabelle Adjani et Zahia ? De prime abord, ça n'est pas évident. L'actrice s'est donc chargée d'en trouver elle-même. Dans une interview accordée à Gala, Isabelle Adjani annonce qu'elle va coproduire un portrait de Zahia pour la télévision avec Farida Khelfa-Seydoux, ancienne égérie de Jean-Paul Gaultier. D'où leur est venue cette idée ? « Nous avons flashé sur son parcours [...] émouvant, troublant et dérangeant », résume l'actrice. Elle déclare avoir eu un vrai « coup de cœur » pour « cette très jeune femme qui affole le monde, à la beauté si singulière qui hypnotise ». Adjani fustige ceux qui critiquent sa nouvelle protégée : « S'il y a bien quelque chose qui a toujours rendu fous les bien-pensants, c'est bien la valeur sans le secours du mérite, analyse l'héroïne de La journée de la jupe. Toute différence inexplicable chez un être rend les autres fous ».

Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fajr	06h08
Dohr	13h02
Asr	16h04
Maghreb	18h29
Icha	19h50

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*

N° 1498 | Ven. 17 - Sam. 18 février 2012

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

0777.10.49.42
0550.18.37.57

ACCORD DE LIBRE ÉCHANGE ENTRE LE MAROC ET L'UE INCLUANT LE SAHARA OCCIDENTAL

Le Front Polisario dénonce



rappelant que ce statut est confirmé par la Cour internationale de justice (avis légal du 16 octobre 1975).

"Aussi, nous interpellons l'UE sur cet accord et lui demandons de ne pas tolérer que des produits agricoles, de pêche ou tout autre en provenance du territoire du Sahara Occidental illégalement occupé par le Maroc, puissent être commercialisés dans l'Union européenne", a-t-il martelé.

"Accepter cet accord reviendrait à faire de l'UE le récipiendaire de la politique marocaine d'occupation, d'oppression et de pillage des ressources naturelles du Sahara Occidental occupé", a encore dit M. Sidati.

L'accord de libre échange portant sur les produits agricoles et de pêche entre l'Union européenne et le Maroc n'est valable du point de vue du droit international que s'il spécifie l'exclusion du territoire du Sahara occidental a indiqué, hier, le ministre sahraoui délégué pour l'Europe, Mohamed Sidati, rapporte l'agence de presse sahraouie (SPS).

"Le Sahara Occidental est un territoire non autonome qui relève de la responsabilité de l'ONU sur lequel le Maroc ne dispose d'aucun droit de souveraineté ou d'administration", a expliqué M. Sidati,

Ce qui constituerait, a-t-il ajouté, "une atteinte grave au droit international et compromet les efforts en cours de la communauté internationale pour parvenir à une solution juste et pacifique du conflit du Sahara occidental".

"Le peuple sahraoui continuera à s'opposer avec détermination à l'extorsion des richesses du Sahara occidental, par le Maroc et insiste auprès des pays de l'UE à s'abstenir de toute action pouvant faire d'eux les complices d'opérations de brigandage international illégal au Sahara occidental", a conclu Mohamed Sidati.

DOYEN DES DIRIGEANTS DU CS CONSTANTINE

Slimane Beldjoudi n'est plus

Le doyen des dirigeants du CS Constantine, Mohamed-Salah Beldjoudi, dit Slimane, s'est éteint jeudi matin en son domicile à Constantine à l'âge de 96 ans, annonce sa famille.

Figure emblématique du CS Constantine, Hadj Slimane Beldjoudi a consacré toute sa vie au service de son club de toujours, le CSC, qu'il avait rejoint dans les années 40.

Il fut également secrétaire général de la

Ligue constantinoise de football après avoir participé, dès l'avènement de l'Indépendance, à l'élaboration des statuts de la Fédération algérienne de football (FAF).

Auteur d'un livre historique sur le CSC, dans lequel il s'était notamment évertué à établir le caractère de "doyen du football algérien" du club constantinois qu'il a toujours considéré comme une "émanation du mouvement de libération nationale".

TRAFIC ET COMMERCIALISATION DE STUPÉFIANTS TRAITÉS

4.606 affaires traitées en 2011

Les services de la Sûreté nationale ont traité en 2011 pas moins de 4.606 affaires liées au trafic et commercialisation de stupéfiants, impliquant 6.155 personnes, a-t-on appris jeudi auprès de la cellule de communication de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN).

Au titre de l'année écoulée, 4.606 affaires, impliquant 6.155 personnes parmi lesquelles 5.158 ont été placées en détention provisoire, ont été traitées, a précisé la DGSN. Quelque 3417 affaires ont été traitées durant l'année 2010, a rappelé la même source.

En matière de trafic et de commercialisation de stupéfiants et substances psychotropes, 1.397 affaires ont été traitées, dont 985 affaires liées au cannabis,

Pour les affaires liées aux produits psychotropes, 404 ont été traitées dont 3 liées au trafic international et à la commercialisation d'héroïne et 5 liées au trafic international de cocaïne, selon la même source. Concernant la détention et usage de stupéfiants et substances psychotropes, il a été enregistré au cours de la même période, 3.208 affaires de détention et usage de stupéfiants et substances psychotropes, dont 2.880 affaires liées au cannabis, 312 affaires concernant les produits psychotropes, 9 affaires d'héroïne, 5 de cocaïne et 2 de crack.

En termes de quantités de drogues saisies, les mêmes services ont saisi durant l'année 2011 une quantité de 1.437,303 kg de résine de cannabis, 2.153 gr d'héroïne, 8.357 gr de Cocaïne, 5,7 gr de crack et 160.885 comprimés de substances psychotropes.

Très Libre



sidou@lemidi-dz.com

WILAYAS DU CENTRE DU PAYS

Recul du crime organisé

Une régression "sensible" du crime organisé, sous toutes ses formes, a été enregistrée en 2011 au niveau des wilayas du centre du pays, a déclaré, jeudi, à Blida le colonel Aïssa Bidel, chef d'état-major du premier commandement régional de la Gendarmerie nationale. "Le commandement régional, englobant 11 wilayas, a enregistré une nette baisse du crime organisé en 2011, contre une hausse notable du crime ordinaire", a relevé le colonel Bidel dans un point de presse. Il a fait part, à ce titre, du traitement, à la période indiquée, de 723 affaires de drogue et autres stupéfiants, impliquant 1.151 personnes, de 24 affaires de fausses monnaies, de 30 affaires de faux papiers de véhicules, et de 279 affaires d'émigration clandestine, ayant conduit à l'arrestation d'un total de 416 individus.

Le bilan annuel des activités de la Gendarmerie nationale du centre signale, en outre, le traitement, en 2011, de 145 affaires de détention d'armes sans autorisation, et de 233 affaires de vol de câbles électriques et

téléphoniques, phénomène qui "ne cesse de prendre des proportions alarmantes" et qui cause, a souligné ce responsable, "des pertes financières importantes à Sonelgaz et Algérie Telecom et, partant, à l'économie nationale". A l'antipode de cette baisse du crime organisé, le crime "ordinaire", sous toutes ses formes, a connu, quant à lui, une hausse en 2011, selon le colonel Bidel qui fait part du traitement de 15.484 affaires en la matière, impliquant, en tout, 12.120 individus, avec un taux de 51 % d'affaires relatives à des atteintes contre les personnes.

De nombreuses dispositions ont été prises pour contenir ce phénomène, a révélé la même source, qui a signalé la mise au point, entre autres, de plans d'action pour faire face au crime, dont des tournées au niveau des quartiers, outre le lancement d'études et l'organisation de rencontres sur le sujet. Ces efforts ont été soutenus par la création de 12 nouvelles unités de la Gendarmerie nationale en 2011, a-t-il ajouté.

LAITERIE DE DRÂA BEN-KHEDDA

Fin de la grève...

C'est enfin la fin de la grève observée depuis le 9 octobre 2011 par les 380 travailleurs de la laiterie de Draâ Ben-Khedda. La reprise aura donc lieu demain dimanche informent les représentants du collectif des travailleurs de ladite laiterie. Ce qui a incité les travailleurs à interrompre leur mouvement de grève, c'est l'annonce de l'envoi d'une commission d'enquête nationale mandatée par le ministère de l'Agriculture. Selon des sources bien informées des détails de ce conflit social, la commission en question sera constituée des représentants du ministère de l'Agriculture, le ministère de l'Industrie ainsi que des représentants de Giplait. Nous avons également appris qu'une délégation, composée de directeurs centraux des ministères sus-cités, se déplacera également, demain dimanche, à l'usine de Draâ Ben-Khedda pour y diligenter l'enquête tant demandée par les travailleurs et qui permettra de confirmer ou d'infirmier leurs accusations à l'encontre de la direction de l'entreprise privatisée en 2004. Selon toujours les mêmes sources, il s'agira d'un gel du débrayage afin de permettre aux membres de la délégation d'effec-

tuer des prélèvements sur la matière première destinée à la production du lait conditionné en sachet. Le collectif des travailleurs de la laiterie estime que l'envoi d'une commission d'enquête est une bataille qu'ils ont gagnée après quatre mois sans travail. Tout se décidera donc à l'issue des conclusions de l'enquête qui va démarrer demain. La revendication principale des travailleurs reste toutefois insatisfaite, à savoir la reprise par l'État de l'ancienne Onalait. L'actionnaire principal de l'usine a annoncé à la presse avoir cédé sur quatre points soulevés par les travailleurs grévistes, à commencer par l'ouverture d'une enquête sur sa gestion. Aussi, il a décidé d'annuler toutes les poursuites judiciaires contre les meneurs de la grève, la prise en considération par la commission d'enquête dans son rapport de la matière première confinée dans les hangars de stockage ainsi que l'application de la loi dans toute sa rigueur. Un accord, à cet effet, a été signé le 9 février dernier par les deux parties en conflit avec la présence de représentants de la centrale syndicale UGTA.

L. B.